

IQER est un fichier informatisé de plus de huit cents hiéroglyphes (rangés selon la classification de Gardiner), utilisable en traitement de texte.

Auteurs: Johannes Müller, dessinateur, et Bernadette Menu, égyptologue.

Caractéristiques: IQER est adapté au logiciel de traitement de texte Signum2[1] pour ATARI ST ou TT auquel il s'intègre parfaitement. Il permet d'employer, au cours du traitement de texte, des hiéroglyphes isolés ou des textes hiéroglyphiques complets. En effet, il est possible de combiner plusieurs tailles de hiéroglyphes, de les superposer, de les arranger en cadrats. Le logiciel Signum2[1] vous permet d'imprimer votre texte composé avec une qualité exceptionnelle.

Description: IQER se compose d'une disquette double face et d'un manuel d'une quinzaine de pages, le tout disponible à partir du 15 juin 1991. IQER sera régulièrement mis à jour. Une version d'IQER pour utilisation sur Macintosh est en cours d'élaboration.

IQER a déjà été employé et a fait ses preuves dans les ouvrages suivants:

B.Menu, *Petite Grammaire de l'égyptien hiéroglyphique à l'usage des débutants*, Paris, Geuthner, 1990; B.Menu, *Petit Lexique de l'égyptien hiéroglyphique à l'usage des débutants*, Paris, Geuthner, 1991.

Prix: 500 FF franco de port et d'emballage. D'un prix de revient peu élevé puisque le matériel ATARI ST ou TT est très accessible, IQER s'adresse en premier lieu aux étudiants mais également à toute personne désireuse de s'équiper à peu de frais pour des résultats très satisfaisants. IQER comporte tous les hiéroglyphes courants et il est extensible en cas de besoin.

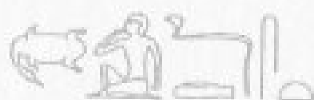
A votre demande, J. Müller installera IQER sur votre ATARI ST ou TT. Il peut aussi, si vous ne désirez pas investir dans l'immédiat, composer vos textes hiéroglyphiques.

Voici deux exemples:









Paiement par chèque à l'ordre de Johannes Müller.Contact (information, commandes):

Johannes Müller
105, rue d'Aubervilliers
75018 Paris
Téléphone 40 37 36 76

[1] (Signum2 - distribution par Applications Systems, Paris)

«CÉLÉBRATION CHAMPOLLION»



BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE - 119

Octobre 1990

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

COLLÈGE DE FRANCE

Place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05

ISSN 0037-9379

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

N° 119 Octobre 1990

* Nous sommes dans l'impossibilité de faire paraître la conférence de M. Jean Yoyotte. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

27 octobre 1990

L'Assemblée générale s'est réunie le 27 octobre, à 15h30, sous la présidence de M. Jean Vercoutter, président, assisté de MM. Jean-Philippe Lauer et Jean Leclant, vice-présidents.

Compte rendu de la précédente Assemblée générale

Mme Liliane Palà, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée générale du 14 octobre 1989 (BSFE 116), aucune observation n'est formulée.

Membres excusés

Mme Nicole Barthe, M. Pascal Carapalis, Mme Joëlle Cartron, M. et Mme Chautard, Mme Claude Chauveau, M. Pierre Combalbert, M. Michel Conty, M. Serge Christophe, Mme Christiane Desroches-Noblecourt, Mme Vera Droste, M. Matthieu Heerma van Voss, M. Patrick Luciani, Mlle Catherine Lecostey, M. Olivier Masson, M. Charles Maystre, M. Arpag Mekhitarian, Mme Béatrix Midant-Reynes, Mme Suzanne Noré, M. Bernard Quinquis, M. Pierre Robine, Mlle Marie-Louise Ryhiner, Mme Marie-José Sudrie, M. Claude Vandersleyen, M. Michel Valloggia, M. Alain Zivie.

Nouveaux membres

Mme Adriana Beluccio, Mlle Véronique Blay, Mlle Bregeaud, Mlle Fanny Chevalier, Mlle Marie-France Cretin, M. Hubert Demarty, Mme Françoise Doucet, M. Marc Jousset, Mme Geneviève Khane, M. Paul Leca, M. Christian Loeben, Mme Suzanne Noré, M. Roger Pé, M. Bernard Quinquis, Mlle Stéphanie Roberte, M. Frédéric van Reymbeke, Mme Nicole Serpette, M. Jean-Christophe Tomazo, Mme Nicole Tondeur, Mme Randa El-Zeini.

Université de Hambourg, Université de Vienne.

Nouvelles de la Société

Le Comité de la Société s'est réuni le 27 octobre 1990, à 14h30, au Collège de France, salle 3 bis.

Etaient présents: Mlle Marie-Ange Bonhème, MM. Jean-Claude Degardin, Michel Dewachter, Yvan Koenig, Jean-Philippe Lauer, Jean Leclant, Mlle Bernadette Letellier, Mmes Nathalie Lienhard, Liliane Palà, Laure Pantalacci, MM. Olivier Perdu, Robert Souchet, Mlle Dominique Valbelle, MM. Jean Vercoutter, Pascal Vernus, Pierre Viaud, Jean Yoyotte. Mme Christiane Desroches-Noblecourt, M. Nicolas Grimal et M. Bruno Richard s'étaient fait excuser.

Cette année trois candidats sont présentés pour l'obtention de la Bourse de la Société. Après examen des dossiers et comme participation de la SFE à la Célébration Champollion, le Comité décide de retenir les trois candidatures et nomme Boursiers de la Société Française d'Egyptologie, pour l'année 1990:

M. SAYED MOHAMMED SAYED, né le 7 février 1956, à Hawamdieh-Guizeh. Le titre de «Magistère» lui est décerné en 1985, pour ses études d'égyptologie, en Égypte.

Depuis 1986, il continue sa formation à l'Université de Lyon sous la direction du Professeur J.C. Goyon. Le thème de son doctorat est: *Éventails et porte-éventails dans l'Égypte pharaonique*. M. Sayed a participé régulièrement à de nombreuses missions et a été associé à l'élaboration d'articles et de recherches.

Mlle AMAL HILAL est née le 24 octobre 1959, au Caire. Inspecteur des Antiquités égyptiennes à Saqqarah de 1984 à 1987, elle est actuellement boursière du gouvernement français (Ministère des Affaires Etrangères). Mlle Hilal prépare une thèse (N.R.), à l'Université de Paris IV, sous la direction du Professeur Nicolas Grimal: *La*

marque des liens sociaux dans les représentations de l'Égypte ancienne. L'un de ses projets est l'informatisation des magasins de l'Organisation des Antiquités sur le site de Saqqarah.

Mlle MYRIAM WISSA, née le 19 septembre 1959, au Caire, a obtenu un diplôme d'égyptologie en 1980, à l'Université du Caire. De nombreux stages en Égypte lui ont donné une bonne connaissance du terrain. Depuis 1987, elle participe activement aux travaux de la MAFS. elle prépare une thèse de doctorat (N.R.), *La pierre de construction de l'Ancien Empire: des carrières aux monuments funéraires du désert Memphito-Létopolitain*; sous la direction du Professeur Jean Leclant.

M. Jean Vercoutter a annoncé au Comité la démission, pour convenances personnelles, de Mme Liliane Palà de ses fonctions de secrétaire de la Société. Mme Véronique Laurent, pressentie, a été nommée à l'unanimité secrétaire de la Société Française d'Égyptologie.

Nouvelles de l'Égyptologie

— Madame Desroches-Noblecourt s'était excusée car elle devait rejoindre la Mission Archéologique de la Vallée des Reines.

Rappel des colloques passés:
— Strasbourg, *Mémoires d'Égypte*, au printemps 1990 et «*Journées Drioton*», 15-16 octobre.
— VIIe conférence des Études Nubiennes à Genève en septembre.

Colloques futurs:
— Colloque international: «*De l'Égypte des pharaons à celle de 1990 - Hommage de Grenoble aux frères Champollion*» du 29 novembre au 1e décembre 1990,
— XIIe congrès de l'Union Internationale des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques, à Bratislava (Tchécoslovaquie), du 1e au 7 septembre 1991. Programme: «*Archéologie, époque actuelle - avenir*».
— VIe Congrès International d'Égyptologie à Turin du 1e au 8 septembre 1991.

— Colloque International de AIDEA (Association Internationale pour l'Étude du Droit Égyptien Ancien) à Vogüe (Ardèche), du 18 au 22 juin 1992, sur le thème: «*La terre et l'eau en Égypte ancienne*».
— La VIIe conférence internationale d'Études Méroïtiques se tiendra à Berlin du 14 au 19 septembre 1992. Thèmes retenus:
1. «*L'origine de l'état Napatéen*».
2. «*Royauté et Parenté dans l'Empire de Kouch*».
3. «*Économie et Environnement dans l'Empire kouchite*».
4. «*Paléodémographie et paléoanthropologie à Kouch*».

Annonces:
— Mise en vente de «*Mémoires d'Égypte*» aux éditions «La Nuée bleue» à Strasbourg.
— Série de conférences avec projections au Musée du Louvre du 17 octobre au 10 décembre 1990.

NECROLOGIE

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès, le 24 juin 1990, de Christine de Flers. Elle avait commencé ses études d'égyptologie à l'École du Louvre, études qu'elle poursuivit à l'Institut catholique, (elle était la nièce du Père du Bourguet), puis à l'EPHE. Assidue aux leçons de hièratique données par Georges Posener et plus tard par Mme Posener et M. Koenig, elle aima particulièrement cette branche de l'égyptologie et elle y fut une élève brillante. Elle pratiqua le démotique et suivit régulièrement les leçons données au Collège de France, le mercredi matin.

Durant de nombreuses années, discrètement, malgrè ses nombreuses obligations, elle consacra une partie de son temps à distraire, dans les hôpitaux, les enfants malades. Attentive aux autres, d'une urbanité chaleureuse, la vie pourtant ne lui épargna pas de cruelles épreuves, elle eut jusqu'à la fin l'élégance et le courage de sourire.

A sa famille nous présentons nos condoléances émues.

L. PALÀ

Rapport financier du trésorier

Exercice 1989-1990

Dépenses

- Impression RdE n° 40	97.840,07
- Impression BSFE n° 113, 115	72.872,80
- Frais d'établissement des Bulletins	19.875,00
- Frais de conférenciers	6.975,00
- Rétribution du projectionniste	1.050,00
- Frais de papeterie	3.036,08
- Frais postaux	5.728,55
- Frais de banque	545,16
- Contribution à l'AEB	2.000,00
- Vacations	1.460,00
- Transports	2.926,50
- Divers	410,00
- Bourse M. Wagdy Ramadan	10.000,00
	224.719,16
- Excédent des recettes sur les dépenses	11.158,52
	235.877,68

Recettes

- Cotisations	221.738,28
- Vente RdE anciens	910,00
- Vente BSFE	5.265,00
- Vente listing	25,00
- Intérêts placement financier	7.939,40
	235.877,68

Actif net au 30-09-1990

- Crédit Agricole	139.567,85
- Chèques Postaux	42.901,94
- Caisse	1.250,00
- Placement financier	124.666,60

Justification de l'actif net

- Actif net au 30-09-1989	297.227,87
- Excédent des recettes	11.158,52

MEMBRES BIENFAITEURS 1990

Mme Marie-Noëlle Acquaviva
Mme Denise Albis
M. H. Altenmüller
Mlle Isabelle Anatole
Mme Guillemette Andreu
H. Hervé Aufrère
M. Jean Auvert
M. Michel Azim
M. Bernard Bachelot
M. Steffen Baier
Mme Denise Baillon
M. Jacques Barges
Mme Anne Barrault
Mlle Françoise Barrier
Mme Nicole Barthe
M. Thierry Bauduin
M. Yves Beaufranc
M. Jürgen von Beckerath
M. Albert Bedard
Mme Jacqueline Beilin
Mme Madeleine Bellion
M. Thierry Benderitter
M. David Berg
Mme Marie-Ange Berlandini
M. Marc Bernard
Mme Georgette Bertrand
Mlle Véronique Blay
Mme Julienne Bleier
Mme Sabine Blot
Mme Blottière
Mme Danielle Bocquillon
Mlle Marie-Ange Bonhème
Mme Catherine Bonnel
Mme Anne Boud'hors
M. Christian Bouteau
Mme Simone Brenner
Mlle Catherine Bridonneau
Mme Marie-Liliane Brun
M. Stanny Bruynincx
M. Maurice Bucaille
Mlle Marie-Christine Budichovska
Mme Suzanne Butscher
M. Roger Camille
Mlle Olga Camus
M. Jean-Marie Capitant
M. Pascal Carapalis
Mme Michèle Cardin
Mme Micheline Carré
M. Claude Carrier
M. Jean Casanova
Mlle Patricia Cassonet
Mme Cauville-Colin
M. Benito Celada
M. Jean-Louis Chalifour
M. Alain Chambard
M. Robert Champagne
M. Jean-Luc Chappaz
M. François Chaput
M. Robert Charles
M. Georges Charpentier
Mme Yvette Charrier
M. Alain Charron
Mme Maryvonne Chartier-Raymond

M. Georges Chautard
Mme Claude Chauveau
Mlle Fanny Chevalier
M. Pierre Chevereau
M. Gabriel Chrétien
M. Francesco Cimmino
M. Jacques Clément
M. J.J. Clère
M. Pierre Clouin
Mme Odile Cocault Duverger
M. M. Colas
M. Bernard Colnat
Mme Hélène Conduché
M. Michel Conty
Mme Marylène Cordan
M. Pedro Costa
M. Geoges Coulon
Mme Marguerite Cour
M. Philippe Couton
Mme Liliane Couzi
Mme Marguerite Curtil
Mme Marie-Claire Cuvillier
Mme Danckaert
M. Serge Davidoff
M. Jean-Marc Debout
M. Jean-Claude Degardin
M. Jacques Degas
Mme Josette Delavaud
Mlle M.-C. Delbaere
M. Hubert Demarty
M. Georges Demidoff
Mme Michèle Deplanque
M. Michel Depres
M. Philippe Derchain
M. Jacques Desormières
M. Philippe Despatin
Mme Suzanne Desprez

Mme Christiane Desroches-Noblecourt
Mme Jacqueline Detouillon
M. Didier Devauchelle
M. Patrick Diebold
Mme Claudia Dolzani
M. Jean-Roger Donati
M. Serge Donzey
M. Eric Doret
M. Jean Dura
M. Roger Durand
Mme Duriot
M et Mme Duteil
M. Hazem El Shafei
Mme Randa El Zeini
Mme Marie-Hélène Emerit
Mme La Duchesse d'Este
M. Dominique Farout
Mme Christine Favard-Meeks
Mme Christine de Flers
Mme Eliane Follain
Mme Laurence Foncin
Mme Annie Forgeau
M. John L. Foster
M. René Fouque
M. Pierre Franqueville
Mme Céline de Gagny
Mme Marie Gallimard
Mlle Annie Gasse
Mme Janick Gehin
Mlle Nicole Genaille
M. Philippe Germond
Mme Jeanne-Marie Gilbert
Mme Suzanne Glaser
M. Jean-Edouard Goby
Mme Goddio
M. Hans Goedicke

Mme Orly Goldwasser
M. Jean Claude Golvin
M. Francois Gourdon
M. Jacques Gouverneur
M. Jean-Claude Goyon
Mme Claude Grandière
M. Nicolas Grimal
Mlle Nathalie Gruat
M. Albert Guibaud
Mme Huguette Guilbert
M. Jacques Guillon
M. Maurice Guilloux
M. Gerhard Haeny
M. Didier Hagenmuller
Mme Françoise Hémery
Mlle Jocelyne Hervé
M. François Hery
M. Günter Höbl
Mlle Claudine Huot
M. Christian Jacq
Mme Jacquot
M. Thomas G.H. James
M. Philippe Jankléwicz
M. Rafaèl Cerrejon Jimenez
M. Patrice Josset
M. Jacques Jubiot
M. Patrick Kawala
M. Jeannot Kettel
M. Yvan Koenig
M. Jean-Marie Kruchten
Mlle Françoise Labrique
M. Audran Labrousse
Mme Annick Lacheny
Mme Evelyne Lagausie-Terry
M. Jean-Louis Lageron
M. Pierre Lambert
Mme Anne-Marie Lancri

M. Marcel Laperruque
Mlle Monique Larmoyer
M. Lassudrie-Duchesne
M. Jean-Philippe Lauer
M. Jean-Pierre Laurent
Mme Véronique Laurent
M. Christian Leblanc
M. Jean Leclant
M. Patrice Le Guilloux
M. Jean-Claude L'Herbette
M. Alain Lemaigre
Mme Enrichetta Leospo
Mlle Frances Le Roy
Mlle Bernadette Letellier
Mme Nathalie Lienhard
M. Luc Limme
M. Dominique Lobstein
Mlle Anne-Marie Loeper
M. Henri Loffet
Mme Héléna Trindada Lopès
M. Jésus Lopez
M. Didier Loyen
M. Gérard Louys
M. Eric Luddeckens
M. Alain Lunel
Mme Jacqueline Lustman
Mme Martine Mackenzie
Mme Macke-Ribet
M. Francis Malaurie
M. Jacques Manouvrier
M. Bruno Marchesseau
M. Claude Margue
M. Michel Martin
M. Michel Martinez
Mme Délia Masson
M. Jean-Claude Mathe
M. Alkis Matheos

Mme Sylvie Mathias
M. Bernard Mathieu
M. Jean-Claude Maudet
M. Charles Maystre
Mme Colette Mazuet
Mme Bernadette Menu
Mlle Corinne Meraudet
Mme Dominique Mercier
M. Guy Mercier
Mme Sylvie Mercier-Ythier
M. Edouard Michel
M. Gérard Moitrier
M. Maurice Montbazet
M. Raymond Monfort
Mme Françoise Morice
Mme Simonne Motel
M. Jean Murat
M. Michel Murphy
Mme Henriette Musnik
M. Robert Navaille
M. François Neveu
M. Nicoloff
M. Claude Nofre
Mme Suzanne Noré
Mme Jacqueline Ollivier
Mme Andrée Osier
M. Jürgen Osing
M. Gustave Ott
M. Padro i Parcerisa
Mme Liliane Palà
Mme Laure Pantalacci
M. Jean-François Paqueriaud
Mme Anne Parent
Mme Evelyne Parinaud
M. Antoine Parlebas
M. Jacques Parlebas
M. Roger Pé

M. Jean Pecoil
M. Guy-Henry Peigné
Mme Maria Carmen Perez Die
M. Jean-Marie Perrin
Mme Persuy
Mme Peters-Desteract
M. Hubert Petit
M. Raymond Petit
M. Michel Philippe
Mme Gisèle Picard
Mme Evelyne Pinol
M. Stefano Pisani
M. et Mme Gérard Poillot
Mme Posener
Mlle Anne-Marie Poty
M. Pierre Prévot
Mme Rosa Puig
M. Bernard Quinquis
M. Marcel Rampazzi
M. Eric Rannou
M. François Reboul
Mme Danielle Rembault-Guillot
M. Serge Renaud
M. François Resche
Mme Jacqueline Réumont
M. Jean-Pierre Reymond
M. Bruno Richard
M. Christophe Richard
M. Michel Rienhard
Mlle Patricia Rigault
Mme Pierre Rinqueberck
Mlle Stephanie Robert
M. Pierre Robine
M. José Rodriguez
Mlle Marie C. Roederer
M. Serge Rosmorduc
Mme Françoise Rosset

M. Jean-Claude Rossignol
M. Jean Rougemont
M. Jean-Claude Roux
Mme Martine Ruéllo
M. Fréderic van Ruymbeke
Mme Sylvia Sacuto
Mme Michelle de Saintilan
Mlle Fabienne Saintin
Mme Sambin-Nivet
M. Edward Sanderson
M. Wolfgang Schenkel
M. Arnand Schnitzler
M. Jean-Claude Schwartz
Mme Annie Schweitzer
M. Georges Sécherait
M. Mircéa Séni
Mme Yolande de Seroux
M. Frédéric Servejean
M. Serafin da Silva Aguiar
Mlle Claire Simon
M. Francis Simon
M. Guy Simon
M. Jean-Luc Simonet
M. Jean-Luc Soliotopoulos
Mme Françoise Sotello
M. Robert Souchet
M. Alain Spahr
M. Jean Staimesse
M. Pierre Tallet
M. Albert Teillier
Mme Ghislaine Theil de Kerduél
Mme Aïda Thiellement

Mme Florence Thill
M. Serge Thomas
M. Olivier Tiano
M. Serge Tommaso
Mlle Suzanne Tonnelier
M. Tokai Daigaku Toshokan
M. Claude Roland Traunecker
Mme Françoise Unal
M. Joseph Uzan
Mlle Dominique Valbelle
Mme Anne-Marie Valléran
M. Michel Valloggia
Mme Vandermeersch
M. Claude Vandersleyen
M. Eric Varin
M. Alain Varlot d'Autray
Mme Madeleine Vautrin
M. Robert Veil
M. H. te Velde
M. Jean Vercoutter
M. Pascal Vernus
M. Pierre Viaud
Mme Sigrid Vilain
M. Mario Villani
M. Sven Vleeming
Mme Wallet-Lebrun
M. André Ware
M. Jean Yoyotte
Mme Jeanine Zeitouni
Mme Christiane Ziegler
Mme Françoise Zighéra
M. Alain Zivie

Aegyptologisches Institut, HEIDELBERG
Aegyptologisches Seminar der Universität, BONN
Aegyptologisches Institut der Universität, TÜBINGEN
Aegyptologisches Seminar der Freien Universität, BERLIN

Aegyptologisches Seminar, GÖTTINGEN
American Research Center in Egypt, LE CAIRE
Archäologische Institut, HAMBOURG
Ashmolean Library, OXFORD
Ben Gourion University of the Negev, BEER-SHEVA
Bibliothèque de l'Université, Paris I, PARIS
Bibliotheek der Rijksuniversiteit, GRONINGEN
Bibliothèque Golénischeff, PARIS
Bibliothèque de l'Université de Rouen, MONT-SAINT-AIGNAN
Biblioteca della Facolta' di Lettere, CATANIA
Bibliothèque de l'Université Bordeaux, TALENCE PESSAC
Bibliothèque interuniversitaire Ste Geneviève, PARIS
Bibliothèque municipale, NICE
Bibliothèque de la ville de LYON
Bibliothèque de l'École du Louvre, PARIS
Bibliothèque du Collège de France, PARIS
Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, PARIS
Bibliothèque de l'Université de Picardie, AMIENS
Bibliothèque du Musée Borely, MARSEILLE
Bibliothèque Universitaire, Paris X, NANTERRE
Bibliothèque de la Sorbonne, PARIS
Bibliothèque universitaire, RENNES
Bibliothèque interuniversitaire, VILLENEUVE D'ASCQ
Bodleian Library, OXFORD
The British Museum, LONDRES
Brooklyn Museum, BROOKLYN
Brown University Library, PROVIDENCE
Bumpus, Haldane, Maxwell, OLNEY
Cambridge University Library, CAMBRIDGE
Ny Carlsberg Glyptotek, COPENHAGUE
Centre de Documentations C.N.R.S., PARIS
Centre de Recherches Égyptologiques; PARIS
Deutsches Archeologisches Institut, ROME
Egypt Exploration Society, LONDRES
Fondation Reine Élisabeth, BRUXELLES
Göteborg Universitets Bibliotek, GÖTEBORG
John Hopkins University Library, BALTIMORE

Institut d'Égyptologie, LYON
Institut d'Égyptologie, MONTPELLIER
Institut de Papyrologie et d'Égyptologie, LILLE III
Institut Suisse de Recherches archéologiques, ZAMALEK-LE-CAIRE
Institüt für Aegyptologie der Universität, MUNICH
I.F.A.O., LE CAIRE
Istituto di Archeologia dell' Universita, TRIESTE
Kuwait Consolidation, LA HAYE
Library, Serials Department, AUCKLAND
Memphis State University, TENNESSEE
Nederlands Instituut voor het Nabije Oosten, Instituut voor Egyptologie, LEIDEN
The Oriental Institute, CHICAGO
Orientalisches Seminar der Universität, ZURICH
Parks Library, IOWA
Pontifico Istituto Biblico, ROME
Princeton University Library, PRINCETON
Réunion des Musées Nationaux, PARIS
Rolfing Memorial Library Teds Deerfield, U.S.A.
Seminar für Aegyptologie, COLOGNE-LINDENTHAL
Shinsu University Kyoyobue, JAPON
Société Khéops, PARIS
Soprintendenza per le Antichita Egizie, TURIN
University of Delaware, NEWARK
Université de Utah, SALT LAKE CITY
Université Ann Arbor, MICHIGAN
Université d'Auckland, AUCKLAND
University of Sydney, SYDNEY
University Library, DURHAM
Université de Liège, LIÈGE
Université du Mississippi, U.S.A.
University of Delaware Library, NEWMARK
Univerity of Chicago, CHICAGO
Universitätsbibliothek, HEIDELBERG
Université de Genève, GENEVE
Uppsala University, UPPSALA
Yale University Library, NEW HAVEN

Université de MADRID
Yale University Library, NEW HAVEN U.S.A.
Westfälische Wilhelms-Universität, MUNSTER

TAUX DES COTISATIONS
pour 1991

Membres bienfaiteurs (avec service gratuit de la Revue d'Égyptologie)	380 francs
Membres titulaires	140 francs
Membres étudiants jusqu'à 26 ans	90 francs

Libeller les titres de paiement au nom de:

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE
C.C.P.: PARIS 2093 33 S ou par chèque bancaire.

Nous prions nos adhérents d'envoyer leur cotisation au début de chaque année civile.

DE JEAN FRANÇOIS A ANGELICA, LE 6 DÉCEMBRE 1827: LA LETTRE RETROUVÉE. UN NOUVEAU PORTRAIT DE CHAMPOLLION À PISE.

Edda BRESCIANI
Pise

Quand je présentai l'édition de la correspondance entre Champollion et Angelica Palli (c'est-à-dire les «Lettres à Zelmire»), publiée à Paris, (Asiathèque, 1978) pour laquelle Jean Leclant écrivit un précieux avant-propos, je n'avais pas pu retrouver, dans le dossier «Palli-Champollion» de la Bibliothèque de Livourne, la lettre n° 23 (datée de Paris, le 6 décembre 1827) dont on connaissait l'existence par l'Inventaire Pellegrini, rédigé en 1906 et qui en donnait un résumé très synthètique: «Lavora al Museo tutto il giorno. Suoi principi religiosi». J'en donnai notice dans l'Introduction aux «Lettres à Zelmire» (p. 6), en l'acceptant comme désormais perdue. Mais un hasard heureux a permis à une bibliothécaire zélée de la «Labronica», Mme Morelli Palmati, de retrouver la lettre, égarée dans un dossier tout à fait étranger à celui de la Palli; l'heureuse trouvaille a été annoncée dans la publication «IL NILO SUI LUNGARNI. Ippolito Rosellini egittologo dell' Ottocento», 1882 (p. 31), et la lettre montrée en vitrine à l'occasion de l'Exposition sur Rosellini et l'Expédition franco-toscane, ouverte à Pise: la notice a été soigneusement référencée (n. 0939) dans le très précieux répertoire de «Bibliographie analytique Jean-François Champollion», publié par Jeannot Kettel cette année 1990.

Maintenant, je présente, avec quelques observations, le texte intégral de la lettre retrouvée, appartenant comme je l'ai dit, au dossier «Jean-François et Angelica». Le contenu de la missive, sans apporter de nouveautés bouleversantes, est assez intéressant pour l'histoire du Musée égyptien du Louvre, et pour nos connaissances sur les positions philosophiques et théologiques de Champollion dans

cette période de sa vie; de plus, la lettre ajoute une page au livre romantique de cette relation, qui ne donna au protagoniste masculin, Jean-François, ni apaisement ni satisfaction quant à la réciprocité des sentiments d'Angelica.

Champollion écrivit cette lettre, d'après ce qu'il dit, en réponse à une lettre qu'Angélique lui avait adressée: bien que ne soit pas indiqué explicitement, on a raison de croire que la lettre d'Angelica avait été envoyée à Paris «avec le nom de Champollion sur le dos de la lettre, et sur une seconde enveloppe extérieure l'adresse: à M. Goujon Libraire, Rue du Bac, n° 33, à Paris» (voir les n° 3, 4, 8 des «Lettres à Zelmire»). Angelica, si avare de correspondance avec son ami français, n'avait pas souvent utilisé cette adresse; je pense, à vrai dire, qu'elle pouvait être génée par ce procédé. La lettre de Champollion, suivant celle de décembre 1827 et datée de Paris le 16 janvier 1828, demande que désormais Angelica veuille lui écrire à une autre adresse: «chez M. Dubois, Rue de Savoye, St. André des Arts, n° 4 à Paris»; Dubois était, on le sait bien, le dessinateur qui aida Champollion dans la préparation du Musée du Louvre à partir de la fin de novembre 1827, et qui fut ensuite son successeur à la conservation des antiquités égyptiennes du Louvre. En quittant la France du port de Toulon pour l'Égypte, Champollion demandait à sa dame sans merci qu'elle veuille lui écrire en Égypte chez M. Drovetti, consul général de France, mais au nom de M. L'Hôte, l'écrivain et artiste qui faisait partie de la Commission Française de l'Expédition franco-toscane en Égypte (1828-1829), la première entreprise internationale archéologique, tellement connue d'ailleurs que je n'ai pas besoin d'y insister.

Champollion n'a reçu, ni en Égypte ni à Toulon en décembre 1929, un seul mot d'Angelica à laquelle il avait envoyé tant de lettres; il est dommage que les lettres d'Égypte à Angelica soient introuvables pour le moment; peut-être sont-elles perdues, peut-être ont-elles été détruites; mais si on les retrouvait, quel matériel précieux pour nous!

Angelica Palli, je le rappelle, était une femme remarquable, grecque d'origine, poétesse et écrivain, engagée dans le débat littéraire entre Romantisme et Classicisme; elle participa aux mouvements du «Risorgimento» italien, et l'homme qu'elle épousa, Giampaolo Bartolommei, était un patriote; féministe, Angelica publia un journal dédié à l'éducation et la libération sociale des femmes italiennes; mais pour la biographie d'Angelica Palli et pour le milieu culturel et politique où elle vivait, je renvoie à l'introduction et aux notes des «Lettres à Zelmire», et au chapitre «Angelica, sybille de Toscane» du «Champollion» de J. Lacouture, Paris 1988.

A la fin 1829, l'égyptologue français ne voulait pas encore accepter le fait qu'Angelica l'avait oublié: «J'attends», c'est le cri de son âme au retour d'Égypte. Attente inutile, nous le savons.

Voilà le texte des trois petites pages de la lettre n° 23:

«On ne vous a point trompée en me disant fort occupé pour le mois de Novembre.

J'ai pas eu une minute de liberté et quoique je me sois donné beaucoup de peine, ma tâche et loin d'être finie et mon Musée n'est pas encore présentable. Nous voilà au 6 de décembre sans avoir terminé ce qui devait l'être... Il n'y a pas de ma faute dans tout cela. Je ne puis pas tout faire et je n'ai pas été secondé par les ouvriers comme je l'eusse voulu.

Je me met à l'ouvrage à neuf heures jusqu'à six heures du soir; et si vous m'avez conseillé de prendre un peu d'exercice afin de mettre un terme à cette obésité qui vous déplaît tant puisqu'elle m'ôte toute prétention au Romantisme, soyez sûre que vous êtes obéie au-delà même de vos prescriptions; cependant il faut m'asseoir pour vous écrire et c'est beaucoup si j'ai tout juste le temps qu'il me faut pour cela.

L'histoire de votre esprit-fort ne me surprend nullement: cet homme là finit par croire tout parce qu'il avait d'abord contesté l'évidence de certains principes qui sont vrais lorsqu'on ne veut pas les appliquer trop absolument. La croyance, pour être durable, ne doit porter que sur les masses; on ne saurait jamais s'asseoir sur des détails, parce que les petites choses sont trop près de nous et trop loin de la sphère élevée où notre esprit cherche un soutien et un avenir en se créant un refuge assuré au-delà du temps et de l'existence. *Dieu* — et l'*immortalité de l'âme* — la *rémunération du bon* — la *punition du méchant*, voilà les quatre points capitaux de toute croyance. Les trois derniers ne sont que des conséquences du premier. Cela suffit pour

guider au milieu des illusions du monde physique l'homme le plus savant comme le plus borné et il ne faut pour en faire un être bon et moral que la pratique de quelques conséquences prochaines de ces principes.

Si on veut entrer dans toute leur étendue et même examiner mathématiquement leur liaisons entre eux, l'esprit le plus subtil et le raisonnement le plus ferme s'y arrêteront toujours n'ayant de refuge que le doute, qui selon moi est la plus terrible maladie de l'intelligence humaine: on a dit que le doute est le *commencement* de la sagesse. C'en est aussi la *fin* dans un certain sens. Mais je fais un peu trop, me semble-t-il, mon métier de Prédicateur: pourquoi aussi m'encouragez-vous à le faire! Vous êtes heureuse que je ne puisse disposer de mon temps comme je le voudrais: vous auriez eu en réponse à votre lettre un traité de théologie tout entier. Je n'aurais pas oublié d'y glisser une bonne homélie sur la patience à propos de tout le mauvais sang que vous cause votre *charmant* secrétaire; et je lui donne cet épithète parcequ'il est certainement *né natif* de Paris; ses locutions sont trop niaises pour qu'il ait l'honneur d'être provincial, comme le sont, sans contredit, tous les gens d'esprit qui habitent Paris. Vous devriez savoir que les parisiens de naissance ne sont connus ici que sous la dénomination de *Badauds de Paris*. Vous n'avez, en italien, aucun terme pour rendre exactement le sens de *Badaud*. Ce mot désigne un homme qui passe son temps à s'occuper de niaiseries et qui prend tout celui des autres pour leur raconter les choses miraculeuses qui l'ont étonné. Vous pourriez essayer la définition sur votre secrétaire. Si elle n'est point applicable, je suis prêt à faire amende honorable. Trouvez moi un prédicateur qui fasse preuve d'une telle humilité.

Je reprends ma lettre après dix jours d'interruption — dans une semaine je serai délivré de mon musée et pourrai reprendre le beau sermon que j'avais commencé.

J'attends tous les jours de vos lettres et rien ne vient. Seriez-vous plus fatiguée? Cela m'inquiète. J'avais besoin d'un mot de vous au plus vite. Pour Dieu, ne me faites pas attendre si longtemps.

Toujours à vous de cœur et d'âme.»

Comme je l'ai déjà dit, ce n'est ni la plus longue ni la plus developpée parmi les lettres du dossier; mais on y trouve détails et traits qui la rendent intéressante, au delà des rapports personels entre les deux correspondants.

Avant tout, on y retrouve le caractère ironique, même auto-ironique, qui circule dans la plupart des lettres à Angelica, et aussi dans le reste de l'abondante correspondance de Champollion, avec son frère et ses amis; par exemple, dans la lettre 8 du «dossier Angelica», Champollion décrivait ainsi sa propre goutte: «La goutte qui jadis ne visitait jamais que les grands seigneurs et aujourd'hui plombe sur les hommes de lettres (...) est sans doute un effet de la révolution qui dit-on a tout renversé»; dans cette lettre retrouvée, il ironise avec bonhomie sur Angelica qui n'accepte pas la coexistence du romantisme avec l'obésité qu'elle reproche à Champollion; dans les autres lettres à Angelica déjà publiées, Champollion prend au sérieux le problème «santé» et disserte continuellement sur les différents symptômes de maladie et donne continuellement à Angélique conseils et recettes d'hygiène; dans la lettre n° 15 par exemple, Champollion fait même de la philosophie de la santé. Une insistance qui jette quelques soupçons d'hypocondrie sur Champollion...

Dans la présente missive, Champollion s'inquiète pour la santé de la demoiselle. Il est sûr qu'Angelica accusait souvent faiblesses et troubles de nerfs; mais on sait que, au siècle dernier, il n'était pas du tout élégant d'étaler une trop bonne santé et qu'au contraire fragilité, évanouissements et langueur étaient parmi les charmes du gentil-sexe. En réalité, la santé de Angelica devait être très bonne, puisque elle a vécu au-delà de soixante-quinze ans, jouissant jusqu'à la fin de ses jours d'une enviable vitalité.

Encore: Champollion étale son opinion au sujet des parisiens, envers lesquels il sentait une sorte d'amour-haine, compréhensible de la part d'un homme qui n'était pas parisien; Champollion prend la défense des provinciaux contre les «badauds», les habitants de Paris. Quant aux parisiennes, elles étaient aux dires de Champollion des femmes de caractère, très, ou trop, déterminées.

Dans la lettre qu'Angelica lui avait écrite, la poétesse de Livourne avait dû exprimer ses réserves sur le comportement de «votre charmant secrètaire (comme l'appelle ironiquement Champollion)»; ce «secrètaire» (dans lequel il me semble possible d'identifier l'accadémicien Gaetano Palloni, nommé souvent dans le dossier publié),

aurait passé de la position de mécréant à celle de croyant. Champollion n'était pas ce qu'on dit catholique pratiquant, plutôt (comme on peut s'y attendre d'un illuministe et ancien révolutionnaire), il était vaguement déiste, anticlérical, libéral; ici, il est assez explicite à propos de la foi dans un dieu traditionnel et immanent, accepté par la classe instruite comme par la classe ignorante, foi qui repose sur quatre points: Dieu — l'immortalité de l'âme — la rémunération du bon — la punition du méchant; ces trois derniers points sont la conséquence du premier: l'acceptation de l'existence de Dieu, ce qui laisse aux esprits rationnels et profonds seulement le doute, qui est, dit Champollion, «la plus terrible maladie de l'intelligence humaine», et encore: «on a dit que le doute est le commencement de la sagesse. Mais en est aussi la fin dans un certain sens».

La lettre traite aussi des problèmes que Champollion rencontrait dans la réalisation de ses projets pour le Musée du Louvre. La collection Salt était arrivée en octobre 1826 au Havre; Champollion travaillait avec empressement, malgré les problèmes causés, surtout, par Forbin; il comptait organiser le Musée avant son départ pour l'Égypte, prévu, au plus tard, en novembre 1827. Dès novembre 1827, Champollion eut comme collaborateur au Musée son ami Dubois et à partir du 15 avril 1827 ils purent commencer à placer les objets égyptiens dans les salles au premier étage; ces salles furent ouvertes au publique en janvier 1828, avec peu de retard par rapport au programme de Champollion.

En décembre, quand Champollion écrit à Angelica cette lettre, les travaux au Musée n'étaient pas encore terminés, et le départ pour l'Égypte traînait; les deux Commissions dirigées par Champollion et par Rosellini partirent du port de Toulon seulement en juillet 1828. On sait qu'une lettre de mai 1828, écrite par Drovetti, consul de France chez Mohammed Ali, pour arrêter encore une fois le départ de l'Expédition franco-toscane, n'arriva pas à Champollion, qui en eut connaissance seulement en Égypte, à Alexandrie. Nous avons une confirmation du comportement de Drovetti grâce à une lettre, inédite, de la correspondance entre Ippolito Rosellini et sa femme Zenobia Cherubini (dossier conservé à Pise, Bibliothèque Universitaire): je vous lis quelques lignes de la lettre (datée d'Alexandrie le 2 septembre 1828) qui sont très explicites sur l'affaire des *firmans*:

«C'était une juste crainte celle que j'avais d'une lettre de Drovetti qui aurait pu arriver avant notre départ et déranger nos projets. En effet il avait écrit à Champollion, en lui disant qu'il avait parlé au pacha de notre Expédition, et qu'il avait répondu de nous écrire d'attendre une époque plus tranquille. Heureusement cette lettre a été remise chez Champollion après notre départ, et il vient de la recevoir ici depuis quelques jours, renvoyée de Paris par Figeac. Heureusement dis-je, car cette lettre nous aurait arrêtés, et nous nous sommes assurés que la Pacha n'avait pas dit un mot et ne savait rien de notre résolution. C'était tout bonnement une invention de Drovetti, qui voulait encore pour cette année continuer ses fouilles tranquillement. A présent qu'il est malade et qu'il pense à retourner en Europe, il ne tient plus aux fouilles, et il nous laisse le champ libre. Mais en attendant, il nous avait rendu un beau service!»; d'autres plaintes contre Drovetti («le Consul marchand d'antiques»), pour le retard des firmans autorisant les fouilles, reviennent dans une autre lettre (datée du 9 septembre 1828) du même dossier inédit.

Je termine avec la notice de l'existence à Pise d'un portrait de Champollion (Fig. 1), inconnu jusqu'à maintenant et que je viens de retrouver chez un collègue et ami, Professeur de philologie celtique dans mon Université, Filippo Motta, que je remercie affectueusement.

Il s'agit d'un «huile» sur tablette (cm. 18 × 14), executé en Égypte puisque sur le petit tableau on peut lire ce texte écrit en italien: «Sul Nilo, 5 octobre 1829», c'est-à-dire deux jours seulement avant que les Italiens n'embarquent pour Livourne du port d'Alexandrie (les français durent attendre le mois de décembre); quant au «Nil», je crois qu'il peut s'agir ici de la branche du Nil nommée d'après le port de Rosetta (Rashid), lieu de découverte de la «Pierre trilingue», donc lieu attirant pour nos voyageurs égyptologues et qu'ils peuvent bien avoir visité.

Sur le côté postérieur du petit tableau de Pise, est tracée la signature: «A. Ricci» (Fig. 2); le portrait est attribué donc à la main de Alessandro Ricci. Né à Sienne, médecin, voyageur, dessinateur (sur A. Ricci, voir A. Sammarco, Alessandro Ricci e il suo Giornale dei viaggi, II, 1930), Ricci parcourut pendant plus de cinq ans toute



Fig. 1. — Portrait inédit de J. F. Champollion par A. Ricci, 5 octobre 1829. (propr. Prof. Filippo Motta-Pise)

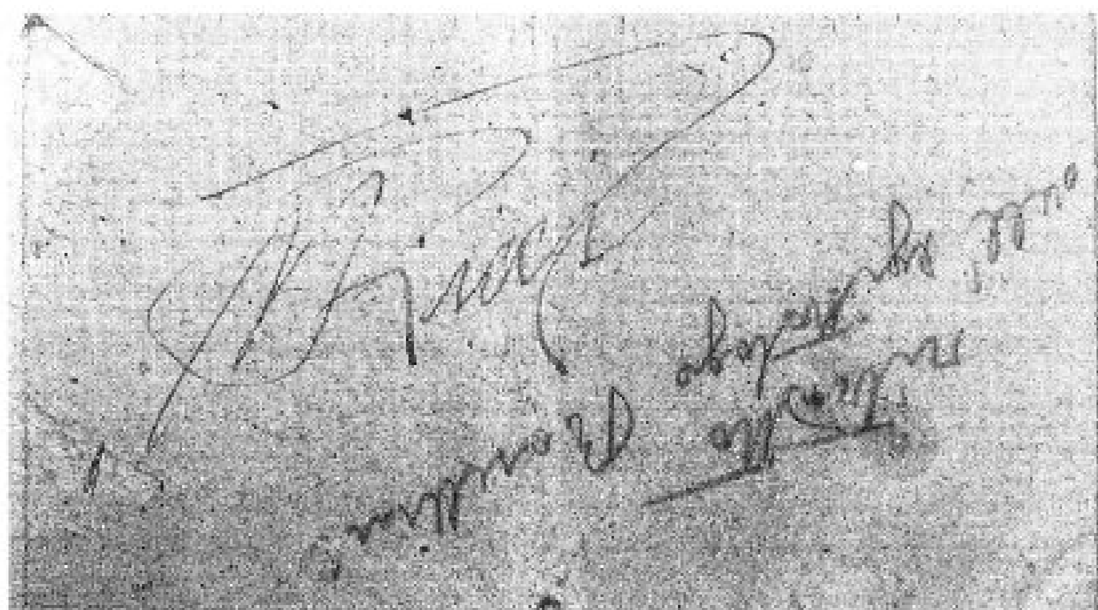


Fig. 2. — Inscription au verso du portrait de Champollion.

l'Égypte (en 1817, il a relevé, en grandeur nature, les peintures de la tombe de Séthi I pour Belzoni), la Nubie, Siwa (1820-1821, avec l'expédition von Minutoli), le Sinaï et le Sennar (1820, 1822, avec A. Linant de Bellefonds), puis il participa à l'Expédition franco-toscane (1828-1829) avec Rosellini, pour lequel il exécuta un grand nombre de dessins des monuments pharaoniques.

L'écriture du nom «A. Ricci» ne montre pas, selon moi, la main du médecin de Sienne (confronter, in Fig. 3, la signature de A. Ricci sur une lettre envoyée à Rosellini — Bibl. Univ. Pisana, M. Rosellini 294, datée «Firenze 16 octobre 1827»); les caractères grands, developpés en hauteur, ressemblent plûtot à la graphie de I. Rosellini (et il ne s'agit pas de la calligraphie, ronde et précise de Gaetano Rosellini, l'ingénieur, oncle d'Ippolito).

Fig. 3. — Signature de A. Ricci, lettre à Rosellini, «Firenze 16 octobre 1827». (Pise, Bibliothèque de l'Université, Ms. Rosellini, n° 294)

Sur ce même côté de la tablette, la main de Evaristo Breccia avait écrit: «Ritratto dell'egittologo Rosellini» (Fig. 2), une identification qui est trompeuse.

Le personnage représenté est Jean-François Champollion; il suffit de comparer l'expression, la forme du visage et des yeux, le contour de la barbe et des sourcils, la façon même d'arborer sur sa tête le «tarboush» rouge, du personnage dans le nouveau tableau avec les portraits connus et sûrs de Champollion (l'ami Michel Dewachter sera le meilleur des juges sur cette opinion personnelle).

Une autre conséquence heureuse est que, maintenant, on peut affirmer que le portrait à l'«acquarello», signé Umberto Umiltà, propriété de l'Université de Pise (donation Picozzi, 1962), est la copie agrandie du petit tableau appartenant à Filippo Motta que je

viens de présenter. L'«acquarello Picozzi», elle aussi, avait été identifiée par Evaristo Breccia, en son temps, comme «Portrait de Ippolito Rosellini»; j'avais accepté l'attribution (BSFE 64, 1972, p. 22) ne connaissant encore la «tablette Motta». Il se peut très bien, d'ailleurs, que Umberto Umiltà — qui exécuta sa copie vers 1870 alors que le petit tableau existait déjà évidemment à Pise (chez la famille Rosellini-Picozzi?) — ait crû représenter Ippolito Rosellini, du fait qu'il a dédié son tableau à Laura Rosellini (alla «Gentilissima e cara damigella Laura Rosellini, in segno di affezione, di stima e di riconoscenza») qui était évidemment une descendante de l'égyptologue pisan. Circonstances qui justifient l'attribution erronée des auteurs modernes.

Ce qui est important, c'est que l'on vient d'enrichir la galerie iconographique de Champollion et la connaissance des œuvres du peintre Alessandro Ricci.

THOMAS YOUNG ET LE MONDE DE CHAMPOLLION

John RAY
Cambridge

Much have I travell'd in the realms of gold
And many goodly states and kingdoms seen;
Round many western islands have I been
Which bards in fealty to Apollo hold.
Oft of one wide expanse have I been told
That deep-brow'd Homer ruled as his demesne;
Yet did I never breathe its pure serene
Till I heard Chapman speak out loud and bold:
Then felt I like some watcher of the skies
When a new planet swims into his ken,
Or like stout Cortez when with eagle eyes
He star'd at the Pacific, and all his men
Look'd at each other with a wild surmise —
Silent, upon a peak in Darien.

John KEATS (1816)

Le monde a célébré l'an dernier le bicentenaire du renversement de l'Ancien Régime et du début de la Révolution française. Même Mrs Thatcher y était présente. L'une des particularités les plus importantes de ces célébrations fut le désir de placer la Révolution française dans le contexte le plus répandu possible; les évènements de 1789 devaient affecter, en effet, non seulement la France elle-même, mais toutes les autres nations de l'Europe, chacune à son tour. L'Angleterre, elle aussi, devait être entraînée dans ces évènements; en fait, dans un sens politique, elle devait en devenir la principale bénéficiaire. Et, de plus, l'Europe n'était pas le seul continent à être engagé dans ce changement dramatique. Il serait bon de se souvenir

que, treize ans auparavant, l'Amérique avait amorcé une révolution à elle; et dans un coin éloigné de l'Afrique, sous la domination de l'empire ottoman, la terre d'Égypte était destinée à entrer dans une période totalement nouvelle de sa longue histoire. Même l'Inde et l'Australie furent amenées à être englobées dans ces développements. Partout, des mondes anciens disparaissaient, tandis que de nouveaux émergeaient. Le poème de Keats, cité en tête de ce manuscrit, a été inspiré par la lecture d'une nouvelle traduction de l'Iliade d'Homère, mais il y a plus que cela: si je l'ai choisi, c'est parce qu'il représente un microcosme de cette époque où tout se transformait, et tout devenait merveille.

Thomas Young naquit à Milverton, dans le comté du Somerset, le 16 juin 1773, et il mourut le 10 mai 1829, âgé de cinquante-cinq ans. Si je mentionne ces dates — je me hâte de le dire — ce n'est pas par pédantisme, mais parce qu'elles nous rappellent que Young était presque contemporain du compositeur Beethoven (1770-1827) et le compositeur Beethoven est, sous bien des rapports, le représentant le plus important de cette période de la révolution européenne. Young, tout comme Beethoven, est essentiellement un personnage européen; bien qu'il soit né et mort en Angleterre, il reçut son éducation à Édimbourg (capitale d'un pays souvent lié au point de vue culturel tant avec la France qu'avec l'Angleterre), ainsi qu'à Cambridge et à Göttingen, centre intellectuel ayant des liens solides avec la Grande Bretagne hanovrienne. Cette dernière en particulier tenait dans sa mémoire une place toute spéciale, et les relations européennes de Young étaient fortement appréciées dans son pays natal; en fait, plus tard, il devint secrétaire, pour les relations avec l'étranger, de la Royal Society, et c'est à ce titre qu'il se mit à correspondre avec Champollion.

En principe Young gagnait sa vie — il faut le dire, sans grand succès — en tant que médecin d'une petite ville sur la côte sud, mais il avait su trouver le temps de réaliser une série de découvertes scientifiques; une seule d'entre elles aurait suffi à immortaliser son nom. En mécanique il réussit à produire un système intégré, tout en y ajoutant la théorie de la lumière par ondulations qui est à la source des sciences optiques modernes, et bien d'autres encore. En anatomie ses travaux sur l'œil humain furent révolutionnaires, et tous ceux qui

souffrent d'astigmatisme ou de plusieurs autres défauts visuels peuvent justement lui être reconnaissants. Ses autres contributions, aussi remarquables, concernent la navigation et le problème de la longitude en mer. C'est lui qui a inventé le terme indo-européen, en ce qui concerne les langues (dont il passera en revue quatre cents pour l'*Encyclopaedia Britannica*), et alors que Francis Bacon pouvait prétendre être le dernier être humain qui puisse posséder un savoir universel, les *Lectures in Natural Philosophy* (1807) de Thomas Young en approchent de façon surprenante. (J'ai donné un jour une causerie sur Young à un groupe d'hommes d'affaires, et on m'a demandé, après, si c'était ce même Thomas Young qui avait inventé les principes des polices d'assurances sur la vie. J'ai dit que j'en doutais. J'avais tort, naturellement, et quand vous paierez le prochain versement de votre police d'assurances, il se peut que vous soyez réconfortés à la pensée qu'elle est presque certainement calculée selon les principes de Young). Nous pouvons déceler dans cette incessante activité un facteur de l'éducation de Young en tant que membre de la Société Quaker, secte qui met l'emphase sur l'absence des rites et la simplicité du comportement. Une grande partie de son œuvre se caractérise par le sentiment que toutes les vérités, quelque complexes qu'elles soient, peuvent s'exprimer en des termes essentiellement simples, et par sa croyance constante en l'importance du travail sérieux. Sur son lit de mort il continua à travailler à son remarquable Dictionnaire égyptien, ayant à la main un crayon, puisqu'il ne pouvait plus se servir d'une plume. On raconte qu'il avait dit espérer vivre jusqu'à ce que l'œuvre soit terminée; toutefois, s'il n'y réussissait pas, n'aurait-il jamais passé un seul jour dans l'oisiveté.

Young s'intéressait à tout ce qui se trouvait aux frontières du savoir, et il était tout naturel qu'il se tourne vers la question de l'Égypte ancienne et de son écriture mystérieuse. La Pierre de Rosette, comme chacun ici le sait, fut découverte par l'expédition française en Égypte au mois d'août 1799. Trois ans plus tard il y avait déjà une traduction du texte grec de la Pierre en circulation à travers toute l'Europe. Young lui-même semble avoir été mis au courant de la question en 1814, lorsqu'il lui fut montré un papyrus en écriture démotique, nouvellement acquis, venant de Thèbes, et

ceci l'amena à étudier la section centrale de la Pierre de Rosette, celle qui contenait le texte démotique. Et il connaissait bien à ce moment-là l'opinion de Silvestre de Sacy selon laquelle la clé de la langue ancienne devait résider dans le copte; il se mit derechef à étudier cette langue. L'opinion que l'on trouve de temps à autre selon laquelle la distinction entre Young et Champollion c'est que ce dernier comprenait l'importance du copte, ce qui n'était pas le cas du premier, est sans fondement. Les différences, comme nous le verrons, existent à un niveau plus profond.

Il est important ici de se souvenir des idées prévalentes sur la civilisation égyptienne avant l'expédition de Napoléon. Depuis l'époque de l'empire romain on admettait que l'écriture égyptienne — les hiéroglyphes en particulier — contenait les secrets d'une classe de clergé hautement ésotérique, obsédée par la spéculation théologique et les mystères d'un cosmos régi par les dieux. En ce sens, c'était à peine un véritable système d'écriture, si l'on comprend par ce terme un système qui contient des sons phonétiques, une grammaire qui peut être définie, et la possibilité de faire comprendre des questions importantes telles que le prix des ânes ou les dimensions du nez de Cléopâtre. La force de cette conviction se vérifie par le fait que Champollion lui-même resta convaincu que les hiéroglyphes étaient purement symboliques, en fait jusqu'en 1821, un an à peine avant sa *Lettre à M. Dacier*. Voilà un sujet auquel il nous faudra revenir.

Cependant, comme Louis Pasteur l'a si bien remarqué, le succès en science n'atteint que l'esprit qui y est préparé, et Young était cet esprit. Il se mit, avec une rapidité remarquable, à identifier les mots et les locutions dans la version démotique avec des expressions semblables dans l'équivalent grec, et bien que cette méthode permît des erreurs, bien sûr, c'était bel et bien la façon correcte d'aborder la question, et celle qui devait, cumulativement et sûrement, l'amener à des résultats prometteurs. L'attirance de Young pour l'écriture démotique, plus que pour les hiéroglyphes, s'explique par le fait que la partie démotique de la Pierre est essentiellement complète, mais aussi par la probabilité que le texte démotique contenait une langue naturelle et une écriture rationelle pour l'exprimer. Il se peut aussi que sa formation de Quaker, mentionnée plus haut, l'ait prédisposé en sa faveur. Quelle qu'en fût la raison, il me semble que les travaux

de Young sur les textes démotiques n'ont pas été appréciés à leur juste valeur, même aujourd'hui. En 1819 il publia dans l'*Encyclopaedia Britannica* un article qu'on qualifierait maintenant de «state-of-the-art», dans lequel il offrait des équivalents pour 218 mots démotiques, de même que pour deux centaines de groupes hiéroglyphiques. Cet article sera décrit plus tard par François Chabas comme suit: «Cette idée fut, dans la réalité, le *Fiat Lux* de (notre) Science.» (*Inscription de Rosette*, Châlon-sur-Seine 1867, p. 5). Encore plus remarquables furent les travaux posthumes de Young, *Rudiments of an Egyptian Dictionary in the ancient Enchorial Character* (1831), qui contiennent la traduction et la transcription en copte d'un contrat démotique complet, de même que de grandes parties du texte de Rosette. Young fut le premier depuis la fin de l'empire romain qui puisse lire un papyrus démotique, et il mérite certainement d'être reconnu comme étant le déchiffreur de l'écriture démotique. Ce n'est pas desservir Champollion que de lui décerner cet honneur.

Les travaux de Young sur le hiéroglyphes sont plus inégaux, et ils nous amènent à faire face aux relations compliquées entre le *polymath* anglais et son cadet et collègue français. Notons que la plupart des commentaires entourant cette question si débattue sont d'un chauvinisme affligeant et d'une utilité généralement douteuse. Il faut absolument étudier la question dans un contexte plus large. Champollion avait consacré ses travaux, de façon intermittente, aux hiéroglyphes depuis l'an 1805 — sans beaucoup de succès, il faut le dire — bien qu'il ait déjà apporté d'importantes contributions à notre connaissance de l'Égypte ancienne en général. Young et Champollion se rencontrèrent pour la première fois à Paris en 1822, après que Young ait été déjà averti par la lettre (connue maintenant comme notoire) de Silvestre de Sacy, que Champollion était capable de s'approprier n'importe quelle idée qui lui était soumise. Étant donné que Champollion avait une véritable obsession pour tout ce qui concernait l'Égypte ancienne, cet avertissement était probablement justifié, et ne doit pas être écarté sous prétexte de jalousie académique. Le célèbre obélisque de Bankes était arrivé en Angleterre quatre ans auparavant, et Young n'était pas resté étranger à ce fait. Il ne fait aucun doute que la nouvelle de l'identification, par Bankes et Young, du nom de Cléopâtre sur cet obélisque, arriva

jusqu'à Champollion dans un exemplaire annoté, envoyé à Denon à l'Institut de France, et c'est cette identification qui est le point crucial de la *Lettre à M. Dacier*. L'idée elle-même — en opposition à l'usage qu'on en tira — ne venait pas de Champollion, et il lui aurait peu coûté de le reconnaître; mais l'accuser de malhonnêteté serait comme si l'on accusait une cuve de Cognac de manque d'originalité parce qu'elle s'enflamme alors qu'une allumette brûlante est placée à côté. Champollion, dont les instincts s'étaient contenus après des années de frustration, a dû réaliser en un éclair où se trouvait la voie véritable du progrès; en effet toute sa préparation en Égyptologie avait dû l'amener au point où il était en mesure de constater la vérité de ce fait. L'attitude de Young envers Champollion, bien que mêlée d'un peu du détachement commun à la plupart des Britanniques qui visitèrent la France d'après Napoléon, apparait généreuse et encourageante, et il acquitta explicitement Champollion de toute accusation de plagiat, tout en exprimant un certain regret que sa propre contribution n'ait pas été reconnue plus ouvertement. Young, après tout, tenait une place bien assurée dans l'histoire des sciences, et toute contribution de sa part à l'Égyptologie n'était qu'une sorte de prime. Dans ses relations avec ses collègues scientifiques il pouvait être aussi malicieux qu'académique; mais avec Champollion il pouvait s'offrir le luxe d'être généreux.

Cependant il existe presque certainement une explication plus profonde à cette question. Young était un génie — peut-être sous-estimé, même maintenant — mais ce n'était pas un Égyptologue. Champollion, qui, heureusement pour nous, était né avec un champ visuel étroit dont il ne déviait pas, était les deux, et les deux à la fois; c'est précisement cet engagement envers l'Égyptologie qui a donné l'essor à son génie. Le savant anglais, sans aucun doute, s'en aperçut. Young était essentiellement un homme qui résolvait les problèmes, qui s'attaquait à un problème justement parce qu'il s'agissait d'un problème, jusqu'à ce qu'il ait percé définitivement la brèche. Ensuite il allait à la rencontre d'un autre mystère, peut-être dans une discipline totalement différente. Des contemporains ont remarqué qu'il ne répétait jamais une expérience s'il pouvait s'en passer. Ce qui ne veut pas dire qu'il était superficiel; au contraire, ses travaux se caractérisent par une série pour ainsi dire unique de

découvertes. Ce mouvement incessant de son intelligence fut à la fois sa force et sa faiblesse. Champollion, d'autre part, était un de ceux qui naissent en connaissant leur vrai pays, et qui ne le quittent jamais. En réalité, l'attitude de Young envers l'Égyptologie semble avoir perdu son enthousiasme très rapidement: dans une lettre à son ami Gurney au début de 1816 il remarquait, «Toutes les inscriptions sur les temples et l'ensemble des manuscrits découverts semblent se rapporter à leur rites et cérémonies ridicules [c'est là le Quaker qui parle!]. Je ne vois rien qui ressemble à de l'histoire.» Je regrette que Young ait fait d'autres commentaires sur l'Égyptologie, que je passerai sous silence, car je risquerais de vous blesser. Dans ce contexte, l'attachement de Young à l'écriture démotique, qui couvrit les quinze demières années de sa vie, en est d'autant plus remarquable. Cela semble presqu'un paradoxe.

On attribue, avec justice, à Champollion le titre de Père de l'Égyptologie, mais même les pères ont besoin d'un créateur, et c'est là que Young apparait; dans un certain sens, c'est lui qui est le père spirituel de Champollion. Ce qu'a accompli Young — et peut-être personne d'autre n'aurait pu le faire — c'est de déblayer le terrain des malentendus qui empêchaient notre science de naître. C'était lui l'esprit qui y était préparé. Le meilleur hommage à ses travaux se trouve dans une allocution présidentielle de l'opticien Tscherning citée dans les *Transactions of the Optical Society* (23, 1921-2, p. 2):

> «Si Young est le premier nom célèbre pour ce qui est de la théorie de la lumière, le second c'est Fresnel; pour la question des anomalies de la réfraction de l'œil humain, le nom du second c'est Donders; pour la question du sens de la couleur, vous pouvez citer en second Clerk Maxwell ou Helmholtz; pour la question des hiéroglyphes le nom du second c'est Champollion; pour la question de la chaleur radiante terrestre, le nom du second c'est Wells, et je n'ai pas encore terminé la liste. Pour ce qui est de sa propre renommée, il aurait certainement mieux valu que Young ait complètement développé une seule de ses idées. Mais pour le progrès de la science il valait mieux qu'il agît comme il l'a fait.»

Jusqu'ici vous avez écouté patiemment ce panégyrique de Thomas Young, et peut-être un soupçon vous a-t-il traversé l'esprit: est-ce

que tout ceci ne viserait pas un peu à un dénigrement de Champollion? Ceci serait particulièrement indigne de la part d'un Égyptologue, et surtout dans ce même Collège de France qui a honoré le fondateur de notre science avec tant de perspicacité. Laissez-moi vous assurer maintenant qu'il n'est est rien. Young, comme je l'ai dit, était un génie, mais d'un genre scientifique particulier. Champollion était, lui aussi, un génie, mais — ce qui nous importe davantage — c'était aussi un Égyptologue. Son engagement envers la profession qu'il s'était choisie, et l'amour qu'il lui vouait, sont uniques dans notre discipline; en fait il y a des moments où l'on serait tenté de dire que c'est la discipline elle-même qui a choisi Champollion, pour réaliser sa création. Comme nous l'avons vu, les découvertes de Young ont suivi une ligne régulière; ses découvertes une fois achevées, il lui fallait continuer vers d'autres, et laisser le sujet dont il avait esquissé le dessin à d'autres pour qu'ils finissent de le peindre. Ce fut le rôle que joua brillament Champollion. Il est difficile d'imaginer que *L'Égypte sous les Pharaons* ou les *Monuments de l'Égypte et de la Nubie* aient été écrits par Young. Et encore moins pourrions-nous envisager Thomas Young se mettant en route avec Rosellini pour procéder à cet inventaire des monuments qui marqua les débuts de notre discipline sur le terrain. Et l'imagination essentiellement pratique de Young n'aurait pas su non plus produire cette correspondance pleine de sensibilité et si fournie, qui a été éditée avec tant de charme sous le titre *Lettres à Zelmire*. Champollion est *sui generis*. Il y a quelques instants j'ai mentionné en passant le compositeur Beethoven. Or, tout musicologue est d'accord sur le fait que la musique du jeune Beethoven avait subi l'influence de son maître, Joseph Haydn. Ceci ne diminue en aucune façon notre opinion sur Beethoven. Cela peut certainement accroître notre intérêt au sujet de Haydn, mais l'originalité de Beethoven est telle qu'aucune somme d'influences ne peut le définir. Si ce n'avait pas été Haydn, il aurait trouvé quelqu'un d'autre qui lui serve de maître; mais il est heureux pour nous que les choses se soient passées de cette manière. De même, les vues pénétrantes de Young auraient pu se présenter à Champollion plus ou moins tard, étant donné son talent, mais il n'en est moins juste de notre part de reconnaître ce qui

s'est vraiment passé. Rendons par conséquent cet hommage, dans un esprit généreux à l'égard de ces deux savants extraordinaires.

John Keats, dans le poème cité en tête de cette leçon, comparait sa lecture d'Homère à la découverte d'une nouvelle planète. Voilà une analogie particulièrement adéquate. Avant le déchiffrement de la Pierre de Rosette les seules planètes intellectuelles au firmament de l'homme occidental étaient la Grèce, Rome et la Bible. L'ancienne Égypte émergea au début de l'époque romantique (c'est là que réside la force de notre sujet, et c'est aussi la cause de certains de ses problèmes). Les Anciens avaient eu connaissance de cinq planètes matérielles dans leurs cieux, et ce ne fut qu'en 1781 qu'Uranus fut découvert par Herschel, résident allemand en Angleterre. Young devait avoir alors sept ans. Il se trouve qu'il existe un parallèle intéressant entre le déchiffrement des hiéroglyphes et la découverte de la planète suivante, Neptune. La position de cette planète fut calculée en Angleterre par John Adams, alors étudiant à Cambridge. Les nouvelles de sa découverte furent envoyées à l'Astronome Royal de Londres, mais elles n'allèrent pas plus loin, résultat combiné de découvertes brillantes et mise en pratique défectueuse, ce qui semble typiquement anglais. Entre-temps Urbain Leverrier à Paris avait procédé aux mêmes calculs et envoyé ses résultats à Berlin. Ceci fut couronné de succès, et Neptune fut dûment découvert en 1846 — durant ce qui aurait dû être la vie de Champollion. De nos jours ces deux astronomes reçoivent l'honneur de cette découverte. Dans le cas des hiéroglyphes, le rang de Young n'est aucunement à la hauteur de son collègue français, mais néanmoins nous aurions tort d'exclure son nom de la liste d'honneur des Égyptologues.

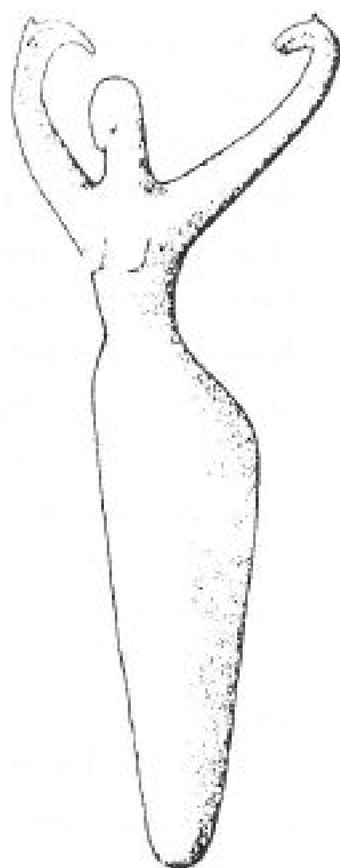
Il existe un post-scriptum amusant à tout cela. Quand Galilée commença à observer la voûte céleste à travers son petit télescope, il aperçut, au grand chagrin de l'Église, les satellites de Jupiter. Nuit après nuit, il les plaça sur un fond d'étoiles, pour démontrer qu'elles tournaient. Une des étoiles sur le fond semblait bouger légèrement, mais Galilée attribua ce fait à une erreur de son télescope, ou à lui-même: les étoiles sont fixes. Nous pouvons maintenant calculer que c'était la planète Neptune qu'il observait, mais il ne lui revint pas de réaliser cette découverte. A cette époque il n'y avait pas de structure

conceptuelle pour accueillir l'idée qu'il existait d'autres mondes — et même Galilée n'était pas capable de concevoir ce concept. La vérité est que, dans la découverte scientifique, le fond conceptuel est le premier pas vraiment crucial. En Égyptologie cette structure fut la grande réalisation de Thomas Young. Sans lui, peut-être n'y aurait-il pas eu de Champollion, ni d'*Égypte sous les Pharaons*.

CREATION D'UNE ASSOCIATION

ARCHEO-NIL

Société pour l'étude des cultures pré-pharaoniques de la vallée du Nil.



Président d'honneur : Jean Leclant
Président : Béatrix Midant-Reynes
Vice-président : Jean-Claude L'Herbette
Secrétaire : Nathalie Buchez
Trésorier : Patrick Gautier

Siège social : Cabinet d'Egyptologie du Collège de France, 11, place Marcelin Berthelot, 75005 Paris. 44-27-10-46

Cotisations....50F membre étudiant
100F membre titulaire
250F membre bienfaiteur

Cette association se propose de mieux faire connaître les aspects tant artistiques que palethnologiques qui constituent la souche africaine de la civilisation pharaonique.

Deux bulletins paraîtront chaque année, rendant compte des activités scientifiques et artistiques en ce domaine.

LES ESPACES DE L'ÉCRIT DANS L'ÉGYPTE PHARAONIQUE

Pascal VERNUS
Paris

L'écriture est si intimement liée à notre idée de l'Égypte pharaonique que son déchiffrement par Champollion est reconnu comme l'acte fondateur de l'égyptologie. Depuis, elle hante obstinément toute appréhension moderne de cette civilisation à tel point que sous l'effet même de cette ubiquité, elle finit par s'imposer à la manière d'une évidence quasi apodictique, comme si elle se justifiait, pour ainsi dire, par sa seule présence. Aussi une certaine distanciation est-elle requise afin qu'au prix d'un peu de recul se découvrent les espaces où se déploie l'écrit.

L'espace social de l'écrit est un espace restreint; les recherches de Baines et Eyre[1] évaluent à 1% de la population le nombre de lettrés. Bien entendu, faute de statistiques fiables, le chiffre demeure spéculatif, mais, à tout le moins, il donne un ordre d'idée. Ces lettrés sont quantitativement une infime minorité, mais qualitativement une élite



Fig. 1. — Scribe perché (Paheri, pl. III).

dominante puisqu'ils constituent la classe dirigeante. Et une élite assurément élitiste, qui ne laisse de marquer son éminence sociale ne serait-ce que par une éminence physique. On sait bien, en effet, que le scribe aime à se mettre à certaine distance, si possible à distance verticale lui en haut, le *vulgum pecus* en bas. Faut-il enregistrer la quantité de grain récolté qu'il se juche au haut de l'amoncellement pour laisser tomber un regard à la fois scrutateur et condescendant sur les paysans qui manient la mesure à ses pieds[2] (Fig. 1).

A Balat, les fouilles de l'IFAO ont mis au jour une sorte de podium qui constituait l'espace dévolu à l'activité des glorieux bureaucrates[3]. Un scribe de Deir el Médina, Qenherkhepesh, pour surveiller les ouvriers, avait élu une saillie dans la falaise de la Vallée des rois qui lui assurait tout à la fois le confort d'un siège, — car sa largeur était en proportion avec l'auguste surface qu'elle était appelée à recevoir, et l'avantage d'une position dominante. Il s'appropria l'endroit par un graffito indiquant qu'il s'agissait «de la place où le scribe Qenherkhpeshef s'asseoit»![4] Il serait facile de multiplier les exemples analogues, mais je ne veux point insister sur des faits après tout bien connus. Car mon propos ici est de montrer que cet espace restreint et hiérarchiquement éminent que délimite la maîtrise de l'écrit dans la société pharaonique, loin d'être uniformément nivelé, s'ordonne en deux niveaux qui correspondent aux deux usages majeurs de l'écriture.

— *Le premier niveau* est celui de la culture profane, celle nécessaire aux activités de la vie quotidienne et aux pratiques administratives et juridiques; cette culture requiert la maîtrise des tachygraphies, le hiératique, — nous verrons que ce terme, en fait, est ambigu — puis, à partir de la Basse Epoque, le démotique.

— *Le second niveau* est celui de la science sacrée: elle comprend tout ce qui relève explicitement de l'idéologie égyptienne, c'est-à-dire de la vision totalisatrice du monde que secrète cette société. Y sont inclus aussi bien les monuments et les documents religieux, collectifs et individuels, cultuels et funéraires, mythologiques et «scientifiques», que les productions de l'idéologie royale. L'accès à ce second niveau requiert avant tout l'initiation à l'écriture hiéroglyphique, et à la sémiotique où elle prend place, celle de l'investissement de l'espace et de la dialectique entre texte et image. Elle requiert aussi l'initiation

aux succédanés de cette écriture, hiéroglyphes linéraires, hiératique sacerdotal, etc...[5].

Le premier niveau, celui de la culture profane est le niveau de base. Il est fort clair que la majorité des lettrés égyptiens ne le dépassaient pas, et en conséquence ignoraient ou, à tout le moins, n'avaient que de vagues notions d'écriture hiéroglyphique. Voilà qui à première vue, peut paraître une boutade, à nous modernes, parce que dans nos études d'égyptologie, l'initiation à l'écriture se fait à partir des hiéroglyphes; ce n'est que bien plus tard, lorsque l'étudiant a une bonne familiarité avec l'écriture hiéroglyphique, qu'est dispensé l'enseignement du hiératique. Mais dans l'Égypte pharaonique, le processus était inversé: c'est à travers les cursives que l'étudiant s'initiait à l'écrit, selon une méthode que nous qualifierions de globale, c'est-à-dire reposant sur la compréhension de mots, de phrases, puis de textes. Cet enseignement ouvrait à celui qui en bénéficiait l'accès à la communication épistolaire, aux pratiques administratives et juridiques, et à la jouissance des belles-lettres. Mais non aux hiéroglyphes eux-mêmes[6]. Ceux-ci relevaient d'études spécialisées, dispensées dans des institutions comme les «maisons de vie» au bénéfice de jeunes gens, déjà rompus à la culture profane, et qui se destinaient à des fonctions impliquant l'étude de la science sacerdotale. La situation particulière de l'écriture hiéroglyphique en tant que discipline restreinte à l'intérieur même de l'espace de l'écrit est révélée par plusieurs faits significatifs.

Tout d'abord, quand nous examinons comment les égyptiens eux-mêmes concevaient l'écriture hiéroglyphique, son statut d'objet de science, et non de simple véhicule graphique du discours scientifique apparaît distinctement.

Ainsi, anciennement déjà, on évoque son mystère et ses secrets:

ỉw.ỉ rḫ.kw šštꜣ n mdw-nṯr

«Je connaissais le secret des hiéroglyphes» (Louvre C 14, l. 6-7.) Dans le célèbre papyrus de Tanis[7], les signes hiéroglyphiques sont enfermés dans une colonne isolée par des démarcations, et située à droite, donc au point de départ de la lecture, étant donné leur orientation. C'est qu'ils constituent l'objet du traité, le thème qui suscite les gloses écrites dans la colonne de gauche. Ces gloses, quant à elles, sont écrites en hiératique[8], et répertorient les appellations

données au signe. Ainsi, à côté du signe ⊙, figure sa forme en hiératique, puis, toujours en hiératique, les mots ⊙, *ỉtn*, «disque», et ⊙, *hrw*, «jour».

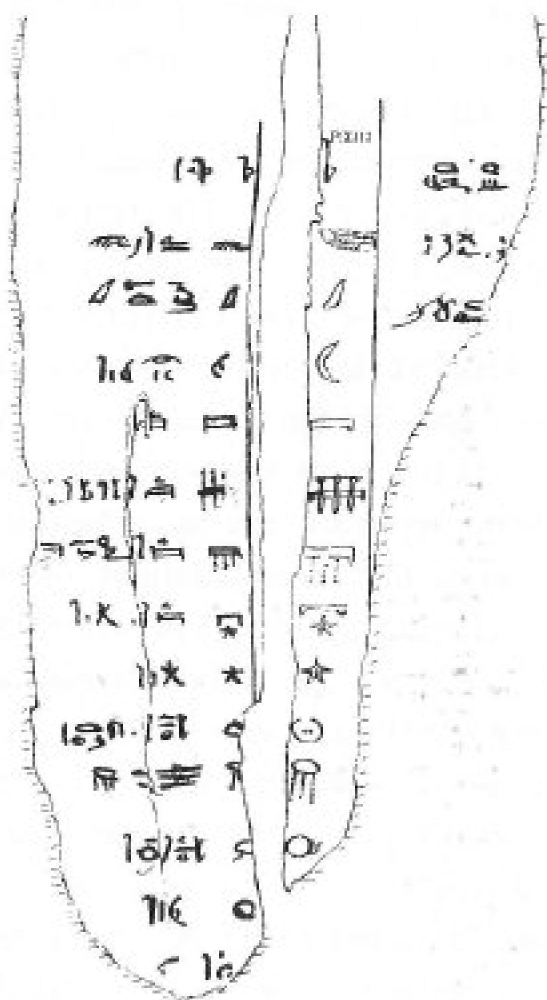


Fig. 2. — Griffith-Petrie, *Two hieroglyphic Papyri from Tanis*, pl. III.

Dans un autre document, le P. Carlsberg VII (pl. I) un papyrus appartenant sans doute au grand onomasticon de la bibliothèque de Tebtunys[9], la nature même des gloses afférentes à chaque hiéroglyphe montre distinctement qu'ils sont connus comme des éléments d'un savoir religieux, et non comme purs constituants d'un code graphique. Par exemple, voici comment est expliqué ce même signe ⊙: «Cela signifie (lit: *ḏd r*, «dit à propos de») le jour. Cela signifie Râ quand il se lève dans le monde souterrain, grâce à qui on distingue toute chose. Cela signifie l'ennéade... On appelle «ennéade» l'œil. C'est en tant qu'œil droit de Râ qu'advient le disque. C'est la Crainte qui lie les neuf arcs (?) ...C'est Ta-tenen, le mâle. C'est

en tant qu'œil droit de Râ qu'advient l'uréus; c'est Neith qui l'unit à son cœur»[10].

Il n'est pas question de discuter ici le détail de cette glose. Pour notre propos, c'est dans sa globalité qu'elle est fort significative: le hiéroglyphe y apparaît clairement moins en tant qu'élément d'un code et s'épuisant totalement dans sa fonction de signifiant graphique, que comme un symbole condensant une riche accumulation de traditions et de spéculations théologiques.

Dès lors on ne s'étonnera pas que la préparation des textes hiéroglyphiques monumentaux mettent en jeu, non le scribe de base ou le tout venant du tabellion, mais, le plus souvent, un spécialiste en science sacerdotale. On sait qu'il faut distinguer plusieurs niveaux de responsabilité dans l'exécution d'un monument inscrit. La supervision de l'ensemble incombe, en général au bénéficiaire ou à un de ses proches, qui contrôle la teneur des textes, mais la tâche fondamentale pour l'exécution proprement dite est ce qu'on pourrait appeler l'*ordinatio*[11], c'est-à-dire la mise en place ou la mise en page sur le support des hiéroglyphes à partir d'un brouillon cursif. Cette *ordinatio* sert de patron au sculpteur et éventuellement au peintre[12].

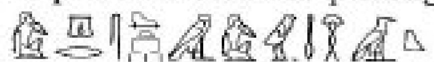
Or, dans l'écrasante majorité des cas où le responsable de cette *ordinatio* est connu, il s'agit d'un «prêtre-ritualiste» ou d'un «scribe des écrits divins», c'est-à-dire un spécialiste de la science sacerdotale[13], et non pas un administrateur ahanant dans les contingences du siècle.

Enfin, ce qui montre aussi que l'écriture hiéroglyphique constitue non la base, mais le degré suprême de la culture de lettré, c'est l'examen même des inscriptions hiéroglyphiques, et en particulier l'étude des erreurs qui les parsèment. Car, appliquée aux corpus d'inscriptions hiéroglyphiques, une grammaire des fautes se révèle souvent fort instructive[14]. Dans l'écrasante majorité des cas où les fautes peuvent être expliquées, il s'agit toujours non d'une méconnaissance de l'écriture en soi, mais d'une méconnaissance de l'écriture hiéroglyphique. Ce qui est en cause, c'est le passage du brouillon cursif[15] au texte hiéroglyphique: les signes cursifs peuvent être:

1) rendus par un signe différent du hiéroglyphe attendu, même s'il lui est apparenté morphologiquement et/ou thématiquement. Parmi de nombreux cas, examinons particulièrement ce passage d'une stèle

datant de la fin de la XVIIe dynastie, ou du tout début de la XVIIe, c'est-à-dire d'une époque où le trouble des temps avait provoqué le déclin de la «culture hiéroglyphique»[16]: 

Le groupe paraît énigmatique, même si des parallèles phraséologiques rendent la lecture *qb r3* assurée. Il s'est passé le phénomène suivant: le scripteur ne savait plus exactement par quel signe hiéroglyphique précis transcrire le signe *qb* (), lu dans son brouillon cursif, mais il avait le vague souvenir que ce signe évoquait de l'eau qui coule. Alors, il a tout simplement dessiné le signe, qui, lui aussi, évoque l'eau qui coule, en lui adjoignant le complément phonétique *q*, △ pour suggérer la lecture appropriée[17]!

2) rendus par un signe hiéroglyphique différent de celui qui aurait convenu, mais dont la forme cursive est très proche. Soit ce passage d'un stèle de la XIIIe dynastie[18] (pl. II): 

Tout est clair, si ce n'est l'énigmatique signe après △. L'égyptologue de compulser fiévreusement dictionnaires et grammaires; hélas!, pas la moindre piste; aucune des valeurs connues de ne saurait faire sens dans ce contexte. Pourtant, tout s'éclaire pour peu qu'on réalise que la forme hiératique de ce signe est très proche de la forme hiératique du signe , lequel serait le bienvenu après △; en effet, on lirait alors:

q3 ḫrw m s.wt sgr

«qui parle haut dans les places de silence»,

cliché autobiographique bien connu, et qui vise à décrire l'éminente position de celui qu'il décrit[19].

3) rendus purement et simplement par le signe cursif à l'intérieur de l'inscription hiéroglyphique. Voici une séquence de signes prise dans une série d'épithètes du pharaon Osorkon III sur une stèle trouvée à Akoris[20]: 

On lit sans peine *sḫm ḫpš*, , «puissant de bras», d'une part, et *t3wy*, «les deux pays», d'autre part, mais qu'est-ce donc que ce mystérieux signe entre les deux groupes? Impossible de le repérer dans les répertoires de hiéroglyphes disponibles. En fait, il s'agit tout simplement de la forme hiératique de , à lire ici *iṯ*, dans *iṯ t3wy*, «qui saisit les deux pays». Le scripteur, incapable de trouver

l'équivalent hiéroglyphique de son brouillon cursif, s'est résolu à le dessiner tel quel sur la pierre. La présence de formes «tachygraphiques», — hiératique et même parfois démotique —, dans les inscriptions hiéroglyphiques est attestée dès l'Ancien Empire[21].

De telles influences sur les textes hiéroglyphiques des versions tachygraphiques qui ont servi à les élaborer se multiplient d'autant plus que les liaisons sont difficiles ou interrompues avec les grands centres où était dispensé l'enseignement de l'écriture hiéroglyphique, c'est-à-dire les résidences royales comme Memphis, les centres traditionnellement dépositaires de la culture religieuse, comme Héliopolis, Memphis, Hermopolis ou, à certaines époques, Abydos. C'est pourquoi les inscriptions hiéroglyphiques les plus fautives soit proviennent de provinces repliées sur elles-mêmes, par exemple la Moyenne Égypte à l'Époque ramesside[22], soit datent des temps où la situation politique a provoqué la rupture des communications avec ces centres. La barbarie, et, plus simplement, les déviations qu'on pourrait qualifier de «baroques», *mutatis mutandis*, des inscriptions hiéroglyphiques sont particulièrement frappantes pendant la barbarie de la Première Période Intermédiaire[23], de la Deuxième Période Intermédiaire[24], et de la Troisième Période Intermédiaire[25]. Mais cette «barbarie» est toute relative: il y a déliquescence de l'écriture hiéroglyphique, mais non de l'écriture en général, puisque les cursives demeurent toujours maîtrisées et utilisées.

Tous ces faits montrent bien que dans les pratiques de l'écrit, l'écriture hiéroglyphique est en quelque sorte seconde par rapport aux tachygraphies. Le passage s'opère de celles-ci à celle-là, et non l'inverse, comme nous avons accoutumé de le faire dans notre enseignement de l'égyptien, reproduisant ainsi le rapport originel qui les lie. Mais la reconnaissance de cette hiérarchie culturelle ne suffit pas à rendre compte des conditions d'utilisation respective de l'écriture hiéroglyphique et des tachygraphies. Elles ne peuvent être comprises que dans le cadre d'une théorie d'ensemble de la production écrite que j'énonce brièvement[26]: la production écrite de l'Égypte pharaonique est traversée par une opposition fondamentale entre les documents «sacralisés» (définition de la sacralisation ci-dessous), d'une part, et, d'autre part ceux qui ne le sont point. La sacralisation est le terme marqué de cette opposition, ce qui veut dire

que les documents sacralisés ont des marques positives qui les classent comme tels, alors que les documents non sacralisés n'ont pas de marques spéciales. Mais qu'entendre exactement par sacralisation? Sacraliser c'est insérer un objet parmi les éléments qui entrent dans l'ordre du monde, en prolongeant, en quelque sorte, ce qu'a créé le démiurge et que s'efforce de maintenir la société à travers son médium le pharaon. Cette insertion s'effectue par une alchimie idéologique qui transmue la contingence du profane et de l'éphémère en du permanent faisant sens dans la vision égyptienne du monde. Les événements qui traversent la société pharaonique prise comme un tout, ou encore l'histoire individuelle de ses membres, sont systématiquement interprétés comme la répétition d'archétypes, catégorie dans laquelle se subsument, au second degré, d'une part, le surpassement des prédécesseurs et des précédents, d'autre part, les prodiges, selon des modes de penser le monde sur lesquels je reviendrai ailleurs[27]. Qu'il soit clair que cette sacralisation relève de la forme et non du fond. Par exemple, un texte de contenu aussi profane et aussi prosaïque que les minutes d'un procès dans lequel se sont déchirés des héritiers chicaneurs peut faire l'objet d'une version sacralisée: les inscriptions de Mes. Inversement un hymne peut faire l'objet d'une version non sacralisée, par exemple quand il est copié sur un ostracon dans une écriture tachygraphique, par un écolier à titre d'exercice[28].

Cela posé, les marques positives de la sacralisation sont les suivantes:

1) Le support. Le support doit être durable, puisque la sacralisation vise à insérer le monument dans l'ordre régulier du monde.

2) L'image, L'image est utilisée en tant qu'elle est une des hypostases (avec la langue) où les essences du réel sont suceptibles de se fixer.

3) La langue. La langue est une autre hypostase offerte aux essences; encore faut-il que cette langue soit la plus proche de ce qui est tenu pour la langue de la Première Fois. Au fur et à mesure que s'écoule l'histoire, l'écart se creuse entre cette langue et le vernaculaire: d'où le recours à la langue de tradition[29] et une situation de diglossie illustrée par les textes bilingues.

4) L'écriture hiéroglyphique. L'écriture hiéroglyphique est l'écriture spécifique de la sacralisation, parce que, grâce à ses propriétés d'investissements de l'espace, et, en particulier, grâce à sa figurativité, elle saisit la réalité qu'elle dit tout à la fois à travers l'hypostase de la langue et celle de l'image[30].

Il n'est pas question ici d'étudier comment peuvent se combiner ces marques. On se bornera à constater que l'écriture hiéroglyphique constitue une de ces quatre marques utilisées pour sacraliser un document. Idéalement, tout texte sacralisé devrait être écrit en hiéroglyphes, puisque c'est ainsi qu'il capterait et fixerait le plus efficacement les essences que son contenu évoque. Mais, bien entendu, la situation est beaucoup plus complexe dans le détail. Il faut en effet compter avec les contingences pratiques: l'écriture hiéroglyphique est une écriture coûteuse[31] parce qu'elle requiert une spécialisation qui dépasse celle du lettré moyen, d'une part, d'autre part, et surtout, parce qu'elle est fort peu maniable. En raison de leur figurativité, les signes sont longs à tracer et il est très évident qu'en utilisant les hiéroglyphes, l'archivage de longs textes religieux, ou même simplement la gravure d'une inscription monumentale est un travail de longue haleine. Et plus encore, quand il faudrait, en principe, adapter à cette écriture un texte rédigé dans un état de langue récent (néo-égyptien, démotique), et dont la tradition orthographique repose sur les tachygraphies: en fait, de telles adaptations ont bel et bien été opérées (*e.g.*, la stèle Florence 2507, transcription en hiéroglyphes d'un original démotique). Cela posé, dans les documents sacralisés, là où l'écriture hiéroglyphique serait en principe attendu, on est très souvent amené à recourir à des succédanés[32]. Il s'ensuit que si tout document en hiéroglyphes est un document sacralisé, l'inverse n'est pas vrai, des documents sacralisés comportant souvent des écritures qui ne sont que des succédanés de l'écriture hiéroglyphique. Le tableau suivant énumère les écritures utilisées suivant que le document est ou non sacralisé.

SACRALISÉ	NON SACRALISÉ
Par excellence: *ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE*	
Succédanés spécifiques: 1) HIÉROGLYPHES LINÉAIRES 2) HIÉRATIQUE SACERDOTAL (après le Nouvel Empire)	
Succédanés non spécifiques:	
3) HIÉRATIQUE + PARTIES HIÉROGLYPHIQUES	HIÉRATIQUE
4) DÉMOTIQUE[33] + PARTIES HIÉROGLYPHIQUES OU HIÉRATIQUES	DÉMOTIQUE

Ce tableau appelle quelques commentaires.

Tout d'abord, qu'il soit clair que les écritures non sacralisantes se subdivisent elle-mêmes en plusieurs catégories. Ainsi, on opposera au hiératique de la pratique le hiératique littéraire[34], dont les tendances calligraphiques, évidentes dans les œuvres soignées[35], aboutit parfois au retour occasionnel à la figurativité[36]. A la limite, l'opposition sacralisé ≠ non sacralisé pourrait presque se neutraliser dans les belles-lettres; après tout, les intellectuels égyptiens n'avaient-ils pas élaboré la théorie de l'œuvre littéraire comme monument pérenne[37]? Par ailleurs, dans le hiératique de la pratique, on opposera secondairement l'écriture de chancellerie, extrêmement stylisée, par exemple le décret de Ramsès IX, (P. Turin 1896)[38], à l'écriture courante bien plus cursive, l'une et l'autre coexistant parfois dans le même document[39].

Cette précision apportée, revenons aux succédanés de l'écriture hiéroglyphique en tant que marque sacralisante. Ces succédanés sont utilisés soit sur des documents ou des monumernts définitivement sacralisés, soit dans l'archivage des textes religieux, en attente d'une actualisation monumentale, sacralisés *in partibus*, pour ainsi dire.

Au premier rang de ces succédanés, les hiéroglyphes linéaires[40], qui conservent la figurativité de l'écriture hiéroglyphique tout en

simplifiant, donc en en rendant plus rapide le tracé. Ils sont utilisés comme écriture d'archives sacrées[41], par exemple le rituel du couronnement de Sésostris I (P. Ramesséum), les hymnes à Souchos (P. Ramesséum)[42], la monographie de la science sacerdotale connue sous le nom de Papyrus Jumilhac, etc...[43]. Ils sont utilisés aussi dans les papyrus funéraires ou sur les sarcophages, souvent à titre d'écriture courante par rapport à l'écriture des vignettes ou des encadrements (voir *infra*).

Le hiératique sacerdotal est l'aboutissement d'une tendance perceptible déjà très anciennement et selon laquelle le hiératique de la pratique se différencie de celui des documents religieux. En fait, la différenciation devient nettement tranchée après le Nouvel Empire: cas topique le P. Berlin 3048, datant de la T.P.I., où le hiératique calligraphique des hymnes contraste avec la cursivité des documents de la pratique ajoutés dans les espaces libres[44]. L'appellation même de «hiératique», d'après le mot grec qui signifie «sacré» correspond aux époque tardives, où son emploi était restreint aux archives de la science sacerdotale (e.g. monographie de la science sacerdotale de Tebtunys[45]), aux versions sur papyrus à usage individuel, et quelquefois à des monuments (e.g. graffito hiératique du temple de Doush). Il arrive alors qu'il soit avec le démotique dans le même rapport qu'anciennement, ou par ailleurs, l'écriture hiéroglyphique avec les tachygraphies (voir *infra*)[46]. Il faut soigneusement distinguer, dans le principe, le hiératique sacerdotal (ou le hiératique en tant que succédané sacralisant) des hiéroglyphes linéaires, même si dans la pratique des convergences s'opèrent: les hiéroglyphes linéaires sont une écriture fondamentalement figurative qui tend vers la cursivité; le hiératique de la sacralisation est fondamentalement une cursive qui, çà et là, renoue avec la figurativité, par attraction de l'écriture hiéroglyphique dont elle est le succédané. Un cas significatif: le décret relatif à la fondation funéraire d'Amenhotep, fils de Hâpou (pl. III): le hiératique utilisé, évidemment comme succédané de l'écriture hiéroglyphique en tant que marque sacralisante, est très fortement marqué par cette écriture; non seulement beaucoup de signes sont figuratifs, e.g. [illegible], l. 8, mais encore l'agencement même des cadrats est bien souvent celui d'une inscription hiéroglyphique[47].

Par ailleurs, pour concilier l'avantage de l'écriture hiéroglyphique en tant que marge sacralisante et les avantages pratiques des tachygraphies, on a très fréquemment recours à un compromis qui consiste à introduire ou à encadrer le gros d'un texte écrit en tachygraphies par des parties écrites en hiéroglyphes. Lesquelles, par leur seule présence, sont censées donner en quelque sorte le ton à l'ensemble. Ce procédé est très fréquent: combien de fois sur les sarcophages ou sur les papyrus funéraires de particuliers, l'écriture hiéroglyphique se trouve réservée aux vignettes ou aux légendes d'encadrement tandis que le textes courant est en hiéroglyphes cursifs ou en hiératique! Ainsi s'expliquent également les dispositifs formels de certains documents dont on n'avait jusqu'alors pas su rendre compte. Ainsi le papyrus Harris; la majeure partie de cette récapitulation des *res gestae* accomplies par Ramsès III est écrite en hiératique. Toutefois, dans le cours du texte, sont insérées des sections comportant représentations et inscriptions hiéroglyphiques[48]. Ces sections sont évidemment destinées à donner à l'ensemble le statut de document sacralisé. Le recours à un tel succédané s'impose en raison même de la longueur du texte qu'il eût été trop coûteux d'écrire en hiéroglyphes.

Un procédé analogue a été utilisé pour les décrets amulétiques de la T.P.I. D'une part, la longueur des textes ne les prédispose guère à les faire écrire en hiéroglyphes, sauf à pouvoir supporter le coût dispendieux d'un tel perfectionnisme sémiotique! D'autre part, la fonction même de ces textes, qui est d'apporter la caution d'un ordre divin à la protection d'un particulier, exige qu'ils soient sacralisés. Comment résoudre cette contradiction? Par une ingénieuse solution: le décret lui-même est écrit en hiératique, mais il est enfermé dans un réceptacle comportant une inscription hiéroglyphique qui vise à lui conférer le statut de texte sacralisé, ne serait-ce que par défaut[49].

La même explication rend compte du procès-verbal d'un décret d'Amon conservé par un papyrus magnifique[50]: les dépositions des témoins sont en cursives, hiératique sacerdotal, hiératique anormal, parfois même mélange de l'un et l'autre, selon leur culture[51], mais l'ensemble est sacralisé par la munificente vignette comportant des légendes hiéroglyphiques[52].

Bien entendu, la co-occurrence sur un monument sacralisé de l'écriture hiéroglyphique (ou, éventuellement du hiératique) et du démotique est fréquemment attestée, et selon des modalités fort diverses. En dresser une typologie complète dépasserait le cadre de cette communication; voici quelques indications:

a) Texte hiéroglyphique (ou hiératique) avec une brève indication démotique marginale (Vienne 5077)[53].

b) texte hiéroglyphique (ou hiératique) avec traduction en langue et en écriture démotique, les deux versions étant quasiment de plain-pied: décrets royaux de l'Époque Ptolémaïque; tablettes de Dendara[54]; Papyrus Rhind I et II[55].

c) Texte hiéroglyphique limité aux noms et titres (graffito Dakka, nº 30)[56], aux légendes des représentations, ou à des formulaires comme «l'offrande que donne le roi» (*e.g.* CGC 31095)[57], ou la formule de consécration de monument (e.g. CGC 31102)[58].

d) Texte hiéroglyphique (quelquefois hiératique) limité aux légendes des représentations (*e.g.* BM 35564)[59].

e) Quelques signes hiéroglyphiques (ou hiératiques), écrivant un mot mis en vedette, parce qu'il désigne des êtres, des objets ou des notions vénérables ou sacrés dans un texte démotique[60].

f) Pas de texte hiéroglyphique, mais l'existence potentielle en est suggérée par des emplacements laissés en blanc: *e.g.* CGC 31123. C'est un cas limite qui rappelle, *mutatis mutandis*, des procédés analogues pour tenter de bénéficier de l'efficacité d'un texte, même si on n'a pas les moyens de l'écrire entièrement: l'*incipit* par défaut, ou encore, les versions si abrégées qu'elles opèrent, espère-t-on, non par leur littéralité, mais par la seule suggestion de leur présence[61].

Voilà donc comment s'entrecroisent, se superposent ou se juxtaposent les différentes écritures de l'Égypte pharaonique. elles s'organisent fondamentalement dans un espace fonctionnel à deux niveaux, les tachygraphies à la base, l'écriture hiéroglyphique au sommet. A coup sûr, cette reconstruction d'ensemble pourrait être nuancée et précisée dans une perspective historique. Mais s'il est vrai que cette dichotomie tend à s'exacerber au cours de l'histoire pharaonique, on la perçoit déjà dès que pointe l'aube de l'écrit dans la vallée du Nil[62]. On sait désormais que l'écriture apparaît déjà constituée avant l'époque thinite; elle est bel et bien utilisée par les prédéces-

seurs immédiats de Ménès ou du changement historique que ce nom symbolise[63]. Mais il y a plus: les premiers textes, aussi courts soient-ils, pourraient bien ne pas offrir une résistance infrangible à une répartition en deux types, correspondant à deux finalités différentes: soit des notations d'origine administrative ou à finalité profane, soit des inscriptions appartenant à un apparat formel qui vise à la commémoration, ou, plus exactement à la sacralisation. Dans ce dernier cas, les hiéroglyphes sont souvent soignés, parfois détaillés. Dans le premier cas, au contraire, il arrive qu'on discerne une tendance à la cursivité dans le tracé, et ce dès les plus anciens documents. Plus encore, le recours au tracé tachygraphique comme succédané du hiéroglyphe soigné, est déjà attesté, quand le texte est localisé à un emplacement peu accessible[64]; tout se passe comme si c'était les premiers balbutiement d'un procédé auquel les contradictions entre impératifs d'efficience et contingences pratiques contraindront souvent de faire appel à l'époque dynastique. Autrement dit, le poncif selon lequel l'écriture naît en Égypte des impératifs de la gestion étatique ne dit sans doute rien que la vérité, mais non toute la vérité: à peine l'écriture est-elle apparue que déjà une dualité fonctionnelle, et formelle, même si c'est de manière embryonnaire, en hiérarchise la topologie.

NOTES

1. Baines et Eyre, *GM* 61, 1983, 65-74; Baines, *Man NS* 18, 1983, 584-6.

2. Taylor-Griffith, *The Tomb of Paheri at El Kab*, pl. III.

3. D'après le rapport sur les activités de L'IFAO, présenté en juin 1989 par P. Posener-Krieger.

4. Thèbes graffito 1400, cf. J. Černý, *A Community of Workmen at Thebes in the Ramessid Period* (*BdE* 50), p. 334.

5. Un écho à cette bipartition trouve un écho, même déformé, dans le célèbre passage de Diodore, I, 81, A; cf. Gardiner, *JEA* 24, 1938, 159; Williams, *JAOS* 92, 1972, 214. Cette bipartition est reflétée dans le lexique tardif ou *sš n pr-ʿnḫ* ou *sš n mdw-nṯr*, «hiéroglyphes», s'oppose à *sš n šʿ*, écriture démotique»; voir Daumas, *Les moyens d'expression du grec et de l'égyptien comparés dans les décrets de Canope et de Memphis* (*CASAE* 16), p. 187; Volten, *Demotische Traumdeutung* (*Analecta Aaegyptiaca* III), p. 39. Pour un exemple d'utilisation de cette dichotomie dans l'analyse de la production écrite, voir Vernus, *Edfou du début de la XIIe dynastie au début de la XVIIIe dynastie*, p. 594-8 («tradition idéologique» et «tradition documentaire»). A rapprocher des «Zwei Kulturen» si lucidement distinguées par Assmann, dans Assmann-Hölscher (éditeurs), *Kultur und Gedächtnis* (*Suhrkamp Taschenbuch Wissenschaft* 724), p. 91-3. Voir aussi Schenkel, dans A. Assmann-J. Assmann-Hardmeïer (éditeurs), *Schrift und Gedächtnis*, p. 45-63.

6. H. Brunner, *Altägyptische Erziehung*, p. 67: «Die Hieroglyphen wurden erst in einem späteren Stadium des Unterrichts gelehrt». *id, Histoire mondiale de l'éducation*, p. 72. Williams, *JAOS* 92, 1972, 219: «It is significant that the first step began with the more commonly used hieratic rather than hieroglyphic. Because of the frequent use of ligatures in this cursive hands, the pupils were taught to write complete words and phrases without analysing the component signs. By this means they gradually learned to recognized individual words». Baines et Eyre, Schousboe-Trolle Larsen (éditeurs), *Literacy and Society*, 1989, 93: «From the Middle Kingdom, and probably even earlier, hieroglyphs themselves were not the script of education, as they were not the script of literature or administration».

7. Griffith-Petrie, *Two hieroglyphic Papyri from Tanis*, pl. III.

8. Brunner, o.c., p. 97-8; Kaplony-Heckel, *SAK* 1, 1974, 235-6. Le hiératique utilisé est le hiératique sacerdotal, qui, à l'époque, est lui-même un succédané de l'écriture hiéroglyphique, et, est utilisé quand prévalent des nécessités pratiques. Ici, il fonctionne, à l'intérieur même de la culture sacerdotale, comme méta-écriture de l'écriture hiéroglyphique, de même que la traduction en langue vernaculaire du *Rituel de répousser l'agressif* fonctionne comme méta-langue de l'égyptien de tradition, l'une et l'autre versions étant ritualisées; voir Vernus, *GM* 29, 1978, 145-8, où est signalé un autre exemple de ritualisation d'un texte en égyptien de tradition et de sa glose en langue récente.

9. Iversen, *Papyrus Carlsberg Nr VII. Fragments of a hieroglyphic Dictionary*, p. 19-20. C'est grâce à P. Frandsen que j'ai pu obtenir la photographie de la planche.

10. Le détail de cette glose mériterait un examen attentif qui est hors de propos ici. Pour Neith et l'uréus, cf. El-Sayed, *La déesse Neith de Saïs (BdE 86)*, p. 71.

11. Terme emprunté à l'admirable exposé de L. Robert *CRAIBL*, 1955, 195-227, à propos de l'épigraphie grecque.

12. Pour les modalités pratiques et les procédés techniques qui régissent l'éxécution des inscriptions (et des représentations) voir, *inter alia*, Carter-Gardiner, *JEA* 4, 1917, 136-7; Ransom Williams, *The Decoration of the Tomb of Per-Neb. The Technique and the Colour Conventions*; W. St. Smith, *A History of Egyptian Sculpture and Painting in the Old Kingdom*; Drenkhahn, *Die Handwerker und ihre Tätigkeiten im Alten Ägypten* (*Äg. Abh.* 31), p. 65-72; Teichmann, dans Hornung, *Das Grab des Haremhab im Tal des Könige*, p. 32-37; *La chapelle d'Achoris à Karnak (Recherches sur les grandes civilisations Synthèse n° 5)*, p. 202-3; Pantalacci, *BIFAO* 86, 1986, 267-75.

13. Pour l'Ancien Empire, voir Junker, *Die gesellschaftliche Stellung der ägyptischen Künstler im Alten Reich*, p. 85; id. *Der Maler Iri*, p. 77, n° 12; Drenkhahn, o.c. (cf. n° 12), p. 71, n° 95. Pour le Moyen Empire, Kees, *ZÄS* 87, 1962, 125; Vernus, *Hommages à François Daumas*, p. 590, n° 22 et 23; *Meir* III, pl. 23. Pour le Nouvel Empire, voir Thèbes 111 = Gardiner, *JEA* 24, 1938, 161: «C'est par le scribe de la maison de vie N, de s(es) propre(s) doigts que furent écrits ces textes dans cette tombe». Pour la Basse Époque, voir le sarcophage CGC 29306, dont les textes funéraires (*sš n ʿt jmnt*) ont été écrits par un scribe du livre divin. Le cas des ouvriers de Deir el Medina est évidemment à mettre à part; l'exercice même de leur métier impliquait une familiarité avec les monuments sacralisés qu'étaient les tombes royales;

reste à évaluer dans quelle mesure ils agissaient en simples exécutants; particulièrement intéressant, en ce sens, le dossier des *šš qdwt*, Bogolowski, *ZÄS* 107, 1980, 89-116; Keller, *JARCE* 21, 1984, 119-29. Pour la culture profane, voir Valbelle, *Les Ouvriers de la Tombe (BdE 96)*, 336-42.

14. Pour le procédé méthodologique de la grammaire des fautes et son application à un corpus homogène, voir Vernus, o.c. (cf. n. 5), p. 619-645 (grammaire des déviations graphiques dans le corpus des inscriptions d'Edfou).

15. Pour l'évidence d'un brouillon cursif, à différentes époques, voir Allen, *Studies in Honor of Georges R. Hughes (SAOC 39)*, p. 27; Montet, *Kêmi* 3, 1930-1935, 115; Wilson, *ZÄS* 68, 1932; Grimal, *La stèle triomphale de Pi(ankhi) au Musée du Caire JE 48862 et 47086-47087* (*MIFAO* 105), p. 192.

16. Caire JE 46200, stèle du prêtre ritualiste en chef *Jb* = Vernus, o.c. (cf. n. 5), p. 287-91. La datation est établie grâce au style, à l'épigraphie, et aussi aux reconstitutions généalogiques.

17. De même, sur la stèle de *nb-rʿ* (Berlin 20337 = K*RI* III, 653, 3), le hiéroglyphe a été gravé là où on aurait attendu ; confusion entre deux barbus! Les confusions dues à la ressemblance des formes hiératiques ne sont pas rares même dans des documents royaux: *e.g.* la version d'Eléphantine de la «stèle du mariage», cf. particulièrement K*RI* II, 238, 4, 10, 13.

18. Stèle de *ḥr-ʿ3*, Alliot, *Tell Edfou 1933* (*FIFAO* X), pl. XVI, 2; Helck, *HBT*, p. 38, n° 49; Vernus, o.c. (cf. n. 5), p. 84-9.

19. Janssen, *De traditioneele egyptische Autobiografie voor het Nieuwe Rijk*, p. 34, Äz 3-5, ajouter Edinburgh 991; voir Vernus, o.c. (cf. n° 5), p. 757.

20. *Preliminary Report Second Season of the Excavations at the Site of Akoris, Egypt (The Paleological Asscociation of Japan, inc.)*, 1983, p. 13, pl. 12.

21. Voir, *e.g.*, Fischer, *Ancient Egyptian Epigraphy and Palaeography. Archaeological Aspects of Epigraphy and Palaeography*, p. 43; et, pour le Nouvel Empire, K*RI* II, 237, 7, sur une stèle royale! A côté de nombreux cas accidentels, certaines formes hiératiques ont fini par devenir des hiéroglyphes de plein droit, par un effet de retour, voir la catégorie Z du répertoire de signes de Gardiner. Cette tendance demeure vivace aux époques ptolémaïque et romaine, voir Sauneron, *Esna* I, p. 49.

22. Par exemple, la stèle étudiée par Kitchen, *Studies in Egyptology Presented to Miriam Lichtheim*, p. 639-45, en provenance de Coptos.

23. Pendant la P.P.I., le classicisme relatif des inscriptions d'Héracléopolis ou de Memphis, villes qui ont accès direct à la tradition de l'Ancien Empire, contraste avec les tendances barbares ou simplement baroques des inscriptions provenant de Haute Égypte. L'influence de l'Ancien Empire opère encore au Moyen Empire dans les monuments de ceux qui étaient chargés des cultes des pharaons anciens à Saqqara, voir Vernus, *RdE* 28, 1976, 137, n. 20.

24. Cette période, au sens où nous la déflnissons, c'est-à-dire s'étendant de la fin de la XIIIe dynastie à la fin de la XVIIe dynastie pourrait fournir de fort belles pièces à un musée imaginaire des horreurs épigraphiques; voir, *inter alia*, la stèle BM 1645.

25. Particulièrement significatif le cas de la stèle Louvre C 275, récemment publiée par Yoyotte, *RdE* 39, 1988, pl. 2, et datant de l'an VI de Pami; la gravure des signes est bien loin d'être négligée, par rapport à d'autres inscriptions contemporaines, et pourtant il est impossible d'en proposer une traduction suivie.

26. Une première esquisse de cette théorie a été présentée dans Laufer (éditeur), *Le Texte et son inscription*, p. 23-34.

27. Le surpassement et l'extraordinaire sont eux-mêmes même classés par l'idéologie dans des catégories *ad hoc*. Ainsi la pensée ahistorique tente de récupérer ce qui pourrait sembler l'irréductibilité historique.

28. Smith, *Enchoria* 7, 1977, 115-149.

29. Cette marque devient particulièrement manifeste quand prévaut une situation de diglossie; cas topique: la pierre de Rosette avec la version en égyptien de tradition.

30. Sur les propriétés spécifiques de l'écriture hiéroglyphique, et en particulier, sa fonction iconique, voir Vernus, *Ecritures. Systèmes idéographiques et pratiques expressives. Actes du colloque international de l'Université de Paris VII, 22, 23 et 24 avril 1980*, Paris 1982, 101-16; id., *Confrontation. Cahiers 16*, 1986, 59-66; id., dans A. M. Christin (éditeur), *L'espace et la lettre. Ecritures III*, Paris 1987, 60-65.

31. Les données chiffrées sont malheureusement rarissimes; voir quelques indications rassemblées par Demarée, dans Demarée-Janssen, *Gleanings from Deir El-Medîna*, p. 104-107; Bogolowski, *ZÄS* 107, 1980, 115-6; voir aussi, la mention du prix d'un sarcophage inscrit dans J.J. Janssen, *Commodity Prices in the Ramessid Period*, p. 30-31 (cf. Keller, *JARCE* 21, 1964, 122).

32. Que la tachygraphie puisse fonctionner comme succédané est particulièrement manifeste sur cette stèle de la T.P.I. ou le texte hiéroglyphique du devant se termine en hiératique au dos (Fakhry, *ASAE* 43, 1943, 411, fig. 66 et pl. XXVII)! Voir aussi n. 64. D'autres marques de la sacralisation ont aussi leur succédané. Ainsi le support: la «maison de vie» à Tell Amarna était construite en briques, parfois estampillées, avec une inscription hiéroglyphique; or, Burkard, *Bibliothek* 4, 1980, 90, fait astucieusement remarquer que, d'après le Papyrus Salt, une maison de vie devait être en pierre. Exigence théorique bien compréhensible, puisque la pierre est par excellence le matériau de la sacralisation, étant donné sa pérennité.

33. Dans la majorité des cas, le démotique utilisé comme succédané dans un document sacralisé est à la fois une écriture et un état de langue. Toutefois, il arrive que soit écrit en démotique un texte en égyptien de tradition; voir le document étudié par Vleeming, *GM* 117-118, 1990, 219-223. On distinguera soigneusement ce cas, où il s'agit d'un monument sacralisé, du cas signalé *supra*, n. 27, où il ne s'agit pas d'une version sacralisée. Quant au papyrus Louvre E 3452, signalé par Smith, o.c. (cf. n. 27), p. 116, n. 2, c'est apparemment une version sacralisée.

34. L'opposition hiératique littéraire versus hiératique cursif à l'intérieur d'un même ensemble manuscrit, est bien illustrée par le P. Chester Beatty III, où la clef des songes du recto, écrite en «onciale», contraste avec les copies de Quenherkhepesh au verso; voir, pour ce *locus classicus*, van de Walle, *La transmission des textes littéraires égyptiens*, p. 25, et Edwards, *HPBM* IV, p. XIV.

35. L'obsession calligraphique apparaît clairement dans les manuscrits «scolaires», où les corrections marginales du maître révèlent souvent une perfectionnisme rigide; voir, e.g., le P. Bologne 3162, avec une page particulièrement significative à cet égard, illustrée dans le catalogue *Il senso dell'arte nell'antico egitto*, p. 136, n° 85.

36. e.g., P. Chester Beatty I, v° C, et les analyses présentées par Vernus, dans Martin-Vezin (éditeurs), *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, p. 17-18.

37. P. Chester Beatty IV, v° 2, 5-3, 11.

38. Photographie en couleur dans mon ouvrage *Les Hiéroglyphes*, (à paraître).

39. Par exemple, P. Caire 52002, = Posener-Krieger, *RdE* 33, 1981, pl. 3; pour l'interprétation du document, voir l'étude de F. Neveu à paraître dans *RdE* 42.

40. Voir, en général, Brunner, *Handbuch der Orientalistik* I/1/1, p. 46.

41. Il est probable que le brouillon cursif servant à l'*ordinatio* était souvent écrit en

hiéroglyphes linéaires, du fait qu'on recopiait des textes d'archives; voir, à propos des textes des pyramides, Allen, o.c. (cf. n° 15), p. 27.

42. Dans la bibliothèque même du Ramesséum, s'opposent déjà fort nettement des documents, en hiéroglyphes linéaires, à d'autres documents en hiératique, y compris des textes magiques, considérés donc comme aussi «profanes» que les «*Semna dispatches*». Parcourir l'admirable ouvrage de Gardiner, *The Ramesseum Papyri*, est fort révélateur. Megally, *Considérations sur les variations et la transformation des formes hiératiques du papyrus E. 3226 du Louvre* (*BdE* 49), p. 4, a bien observé l'apparition de formes «quasiment hiéroglyphiques» dans le P. Ramesséum VI.

43. Les archives sacrées trouvées par J. Leclant à Saqqara devront être examinées dans cette perspective.

44. Voir *Hieratischen Papyrus aus dem königlichen Museen zu Berlin* II; Möller, *Berlin Sitz.* 1921, p. 298.

45. Botti, *La glorificazione di Sobk e del Fayum in un Papiro ieratico da Tebtynis* (*Analecta Aegyptiaca* VIII).

46. Il est significatif que dans la *Pétition de Pétisis* (P. Rylands IX, 21,11-23, 8), la copie des stèles soit donnée en hiératique: Griffith, *Catalogue of the demotic Papyri in the John Rylands Library*, pl. XLIII-XLV, cf. p. 107.

47. De même, le hiératique de la stèle de donation Moscou 5647, = Hodjash-Berlev, *The egyptian Reliefs and Stelae in the Pushkin Museum of Fine Arts, Moscow*, p. 156, n° 106. datée de Chechanq III, est plus proche de l'écriture hiéroglyphique, (laquelle, au demeurant, est utilisée dans les légendes annexées aux représentations du cintre), que du hiératique anormal des documents de la pratique à la T.P.I. Dans le même ordre d'idée, Vleeming, *CdE* 56, 1981, 46, a discerné «un effort conscient vers une écriture onciale» dans des textes démotiques comme Louvre C 101 ou le *Saïte Oracle Papyrus*; or, il s'agit de documents sacralisés (pour le *Saïte Oracle Papyrus*, voir *infra*). Il va de soi que le fait que beaucoup de ces versions sacralisées soient gravées sur pierre influence le style du hiératique. Toutefois, ce n'est pas déterminant. Par exemple, le hiératique de la tablette en bois où est inscrit le décret pour *Nsy-Ḫnsw* (Caire 46891 = Edwards, *JEA* 41, 1955, pl. XX) montre clairement une stylisation due à l'attraction de l'écriture hiéroglyphique; ce hiératique est ici une marque sacralisante, puisque ce genre de document l'exige. Voir la note 49, pour un document analogue, sacralisé avec un autre procédé.

48. Une de ces vignettes est illustrée dans Erman, *La religion des égyptiens*, pl. I.

49. Ray-Bouriau, *JEA* 61, 1975, pl. XXIX; *Naissance de l'écriture*, p. 302, n° 251. Le concept du succédané «par défaut» mériterait un ample développement dans le cadre de notre théorie de la sacralisation; voir, en attendant ce développement, *infra* et la note 61.

50. Parker, *A saïte Oracle Papyrus*, pl. I.

51. Pour les différentes cursives utilisées dans les procès-verbaux, cf. Helck, *Grammatika Demotika. Festschrift Lüddeckens*, p. 71-4.

52. Noter qu'une représentation de la statue divine figure aussi dans la version sacralisée sur paroi de temple des oracles de Djéhoutymès: Kruchten, *Le grand texte oraculaire de Djehoutymose (Monographies Reine Elisabeth 4)*, p. 35.

53. Photographie dans *Osiris Kreuz und Halbmond. Die Drei Religionen Ägyptens*, p. 161, n° 134. Voir aussi le graffito Philae n° 68 = Griffith, *Catalogue of the demotic Graffiti of the Dodecashoenus*, p. 58, pl. XIX.

54. Shore, *Glimpses of Ancient Egypt. Studies in Honour of H. W. Fairman*, p. 143-60.

55. Möller, *Die beiden Totenpapyrus Rhind des Museum zu Edinburg*.

56. Griffith, o.c. (cf. n° 52), p. 26-31, pl. V.

57. Voir aussi, e.g., stèle Assouan 1057 = Ray, *JEA* 73, 1987, 169-80 et 75, 1989, 243.

58. Voir Farid, *MDAIK* 44, 1988, 17, fig. 2; le dossier réuni dans l'article (p. 13-65) contient de nombreux exemples à étudier en détail.

59. Vittmann, *ZÄS* 117, 1990, 79-80, pl. III-V.

60. E.g., Griffith, o.c. (cf. n° 52), n° 120, 203, 207, 421; Devauchelle-Wagner, *Les graffites du Gebel Teir*, pl. XIII, I 32. Sur la pierre publiée par Handoussa, *MDAIK* 44, 1988, pl. 15b, le nom, les titres et la filiation du personnage principal sont écrits en hiéroglyphes et hiératique, ainsi que l'année de règne; en revanche le reste de la date et le nom, les titres et la filiation d'un personnage secondaire sont écrits en démotique. Voir aussi certains noms magiques écrits en hiératique dans les papyrus magiques démotiques: Griffith-Thompson, *The Leiden Papyrus. An Egyptian magical Book*, p. 13.

61. Voir, à propos de l'Am-douat, Lesko, *Studies in Honor of Georges R. Hughes (SAOC 39)*, p. 138.

62. Pour l'écriture à l'aube de la civilisation pharonique, voir Baines, dans Gledhill-Bender-Trolle Larsen (éditeurs), *State and Society. The Emergence and development of social Hierarchy and political Centralization*, 192-199; id., *Antiquity*, 63, 1989, 471-82.

63. De récentes découvertes à Abydos pourraient bien apporter des documents d'importance sur l'écriture avant l'unification. Je saisis l'occasion pour regretter que le débat sur cette question ait été obscurci par des insuffisances ou des confusions conceptuelles. Au sens propre, on ne peut parler d'écriture que lorsqu'il y a prise en charge d'énoncés linguistiques. Je doute fort que cela soit le cas des marques de potier. Par ailleurs, ce n'est pas parce qu'une image peut assumer la fonction de signe d'écriture dans des contextes qui lui assignent indubitablement cette propriété qu'elle la possède partout où on la peut rencontrer. Je reviendrai ailleurs sur ces problèmes de méthode.

64. Caractéristique en ce sens le vase de *Pḥ.n.ptḥ* où le nom propre est écrit en hiéroglyphes soignés à l'extérieur, et en semi-cursive, à l'intérieur: de Cénival, dans *Naissance de l'écriture*, p. 69, n° 25; comparer avec le cas évoqué *supra*, n° 32.

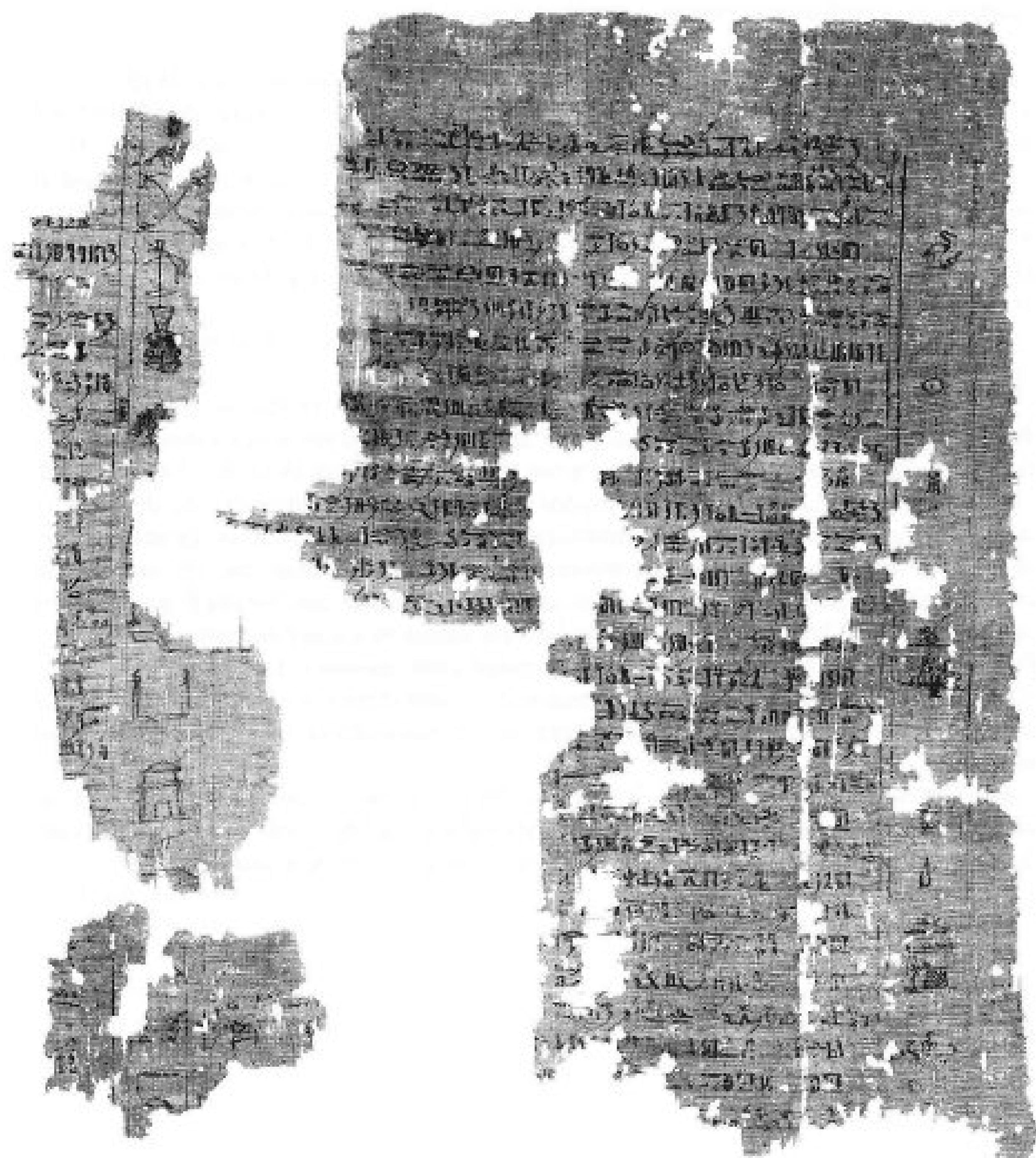


Planche I. — Iversen, Papyrus Carlsberg N° VII. (photographie de F. Bulow, due à l'obligeance du Prof. P. J. Frandsen).



Planche II. — Stèle de Hr-ˁ3 (photographie de l'auteur).



Planche III. — Stèle 138 du British Museum. (Fouilles de l'Institut Français du Caire, XI, pl. I).